

3,75 \$

francvert

Vol. 8, no 4
Juillet-août 1991

Spécial « Les îles du Saint-Laurent »

Le magazine de la nature et de l'environnement
publié par l'Union québécoise pour la conservation de la nature



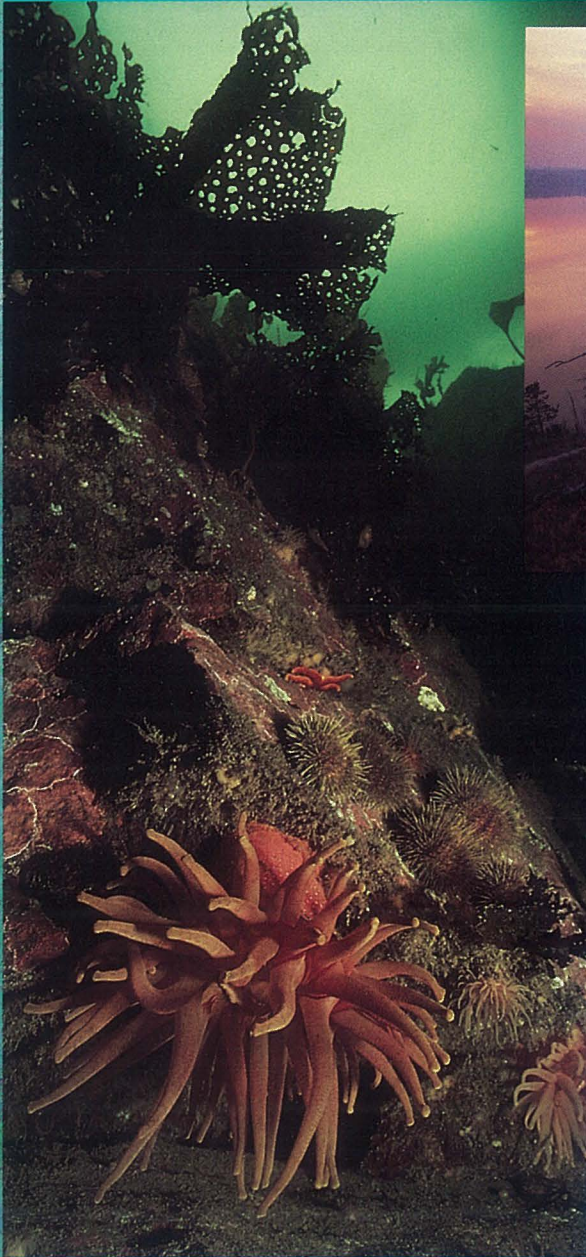
MEAD
Claire
2728 RUE DE L'ANSE
STE-FOY QC
G1W 2G5

SENTINELLES DU SAINT-LAURENT

- Attention: fragiles
- Elles fleurissent les rivages des îles
- Île d'Orléans: une histoire d'eau
- L'épuration des eaux

LE PARC MARIN DU SAGUENAY

Profondément mystérieux!



Un environnement marin unique à la rencontre du Saguenay et du Saint-Laurent. Laissez-vous éblouir par les beautés du fjord et du fleuve, la présence des nombreux mammifères marins et la richesse de la mystérieuse vie marine...

PARC
MARIN
du
SAGUENAY
MARINE
PARK



Environnement Canada
Service des parcs

Environment Canada
Parks Service

Canada 



Papier recyclé

ARTICLES

13 **Elles fleurissent les rivages des îles**
La diversité des plantes des îles du Saint-Laurent dessine, grosso modo, le portrait de la flore du Québec.
Par Fleurbec/Gisèle Lamoureux

16 **Sentinelles du Saint-Laurent**
Découvrez l'atmosphère presque magique des phares du Saint-Laurent...
Par Denyse Perreault

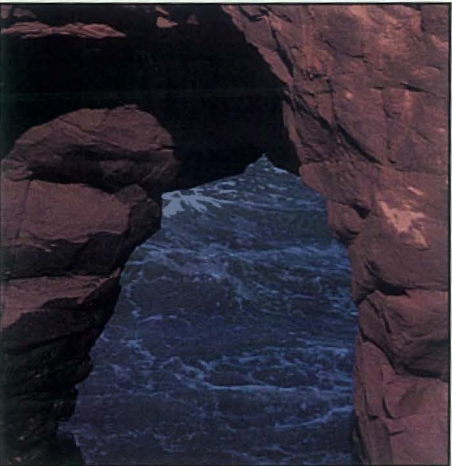
20 **"Attention: fragiles"**
Aux Îles-de-la-Madeleine, beaucoup de dossiers environnementaux renvoient les Madelinots à un thème élémentaire: la protection de la nappe phréatique de l'archipel, seule source d'approvisionnement en eau potable.
Par Louise Desautels



PENSER GLOBALEMENT... AGIR LOCALEMENT

24 **Penser globalement** par Clôde de Guise
L'épuration des eaux, un casse-tête planétaire

26 **Agir localement** par Lyne Lauzon
Île d'Orléans: une histoire d'eau



CHRONIQUES

5 **Le calendrier**

7 **Éditorial** Par Jean-Noël Vigneault
Les îles du Saint-Laurent: beauté et vigilance

8 **L'environnement au quotidien** Par Jean-Pierre Drapeau et Luc Gagnon
Une politique familiale... ou nataliste?

28 **Les actualités**
28 Parcs: délai au parc de la Jacques-Cartier
International: relance du Comité canadien de l'UICN
30 Tourisme nature: expédition écologique à Anticosti

3



Notre politique environnementale



Illustration par J.W. Stewart

Les exploitations du groupe Noranda s'efforceront de devenir des chefs de file dans le domaine de la protection de l'environnement. Pour ce faire, elles essaieront au maximum de minimiser les effets de leurs activités sur l'environnement, leur seule limite étant la viabilité technologique ou économique. L'objectif à atteindre repose sur les principes de base suivants :

Tout nouveau projet impliquera une évaluation des risques potentiels pour les employés, le public en général et l'environnement, de façon à prévoir des mesures de contrôle efficaces et à informer de la situation toutes les parties concernées.

Le groupe Noranda mettra en application des politiques en matière d'environnement, de santé, d'hygiène, de sécurité et de mesures d'urgence. Adaptées à chaque exploitation, ces politiques respecteront non seulement l'esprit des lignes de conduite établies par Noranda Inc., mais aussi les lois et règlements pertinents.

Les exploitations du groupe évalueront et contrôleront avec vigilance tout ce qui menace la santé des gens, l'environnement et les installations.

Les exploitations feront l'objet de vérifications périodiques portant sur les éléments suivants : l'environnement, la santé, l'hygiène, la sécurité et les mesures d'urgence.

Chaque année, un rapport portant sur ces mêmes éléments sera soumis au conseil d'administration.

noranda

*DES GENS DE QUALITÉ
DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES*

Congrès, colloques et conférences

16 et 17 août. Symposium ornithologique. Thème: "La protection des oiseaux et le loisir ornithologique au Québec". À l'Université McGill, à Montréal. De 13 h à 18 h, le 16, et de 13 h à 17 h, le 17. Organisé par la Société québécoise de protection des oiseaux et l'Association québécoise des groupes d'ornithologues. Renseignements: Richard Yank, (514) 630-3864.

23 au 26 septembre. Symposium international sur les biotechnologies et l'environnement. Thème: "Pour un développement durable". À l'Université de Montréal. Organisé par l'Université de Montréal, en collaboration avec Industrie, Sciences et Technologies Canada. Renseignements: Diane Chalifour, (514) 343-5873.

Voyages et excursions

Jusqu'en octobre. Tournées guidées d'interprétation en péniche sur le lac Saint-Charles. Sensibilisation à la faune et à la flore riveraines. Pour groupes seulement; réservation nécessaire. Organisées par l'APEL Lac-Saint-Charles. Renseignements: (418) 849-4985.

Jusqu'au 31 octobre. Expédition/recherche sur mer. Stages de cinq à dix jours ou sorties quotidiennes en pneumatique pour l'observation de mammifères marins. Départ de Longue-Pointe-de-Mingan, à 6 h 30. Organisée par la Station de recherches des îles Mingan. Renseignements: Martine Bérubé ou Richard Sears, (418) 949-2845.

21 juillet. Sortie ornithologique à la tourbière de Lanoraie. Transport par covoiturage. Départ à 6 h 30 du métro Honoré-Beaugrand (sortie nord). Prévoir un lunch. Organisée par la Société de biologie de Montréal. Renseignements: Pierre Chevalier, (514) 353-9688 (le soir).

28 juillet. Randonnée pédestre à Duchesnay. Coût: 7 \$ et 10 \$. Organisée par le Club de marche de Québec. Renseignements: Adrien Ratté, (418) 526-6346.

2 au 4 août. Fin de semaine d'observation de la nature au parc de la Gatineau. Hébergement: camping. Transport par covoiturage. Départ du métro Crémazie; le 2 août, à 18 h 30. Organisée par la Société de biologie de Montréal. Renseignements: Bernard Goulet, (514) 277-9896 (le soir).

1er août. Randonnée pédestre en forêt Saint-Eugène-de-L'Islet. Coût: 14 \$ et 18 \$. Organisée par le Club de marche de Québec. Renseignements: Adrien Ratté, (418) 626-6346.

7 août. La marche des herbes. À Val-David, visite d'une herboristerie et

atelier sur les plantes sauvages médicinales. Coût: 45 \$/membre, 67 \$/non-membre. Départ en autobus à 9 h, du Jardin botanique de Montréal. Organisée par les Amis du Jardin botanique de Montréal. Renseignements: (514) 872-1493.

31 août. Randonnées familiales le long de la rivière Jacques-Cartier ou en montagne. Rendez-vous à 10 h 30, au Centre d'interprétation du parc de la Jacques-Cartier, dans le secteur de la Vallée. Organisées par la Fédération québécoise de la marche. Renseignements: Yves Ouellet, (418) 545-6952.

1er septembre. Randonnée pédestre dans les sentiers du parc de la Mauricie. Coût: 18 \$ et 22 \$. Organisée par le Club de marche de Québec. Renseignements: Adrien Ratté, (418) 626-6346.

2 septembre. Mini-croisière, pique-nique et excursion ornithologique à l'île aux Coudres. Départ à 7 h, du quai de Saint-Joseph-de-la-Rive. Organisés par le Club des ornithologues de Québec. Renseignements: Denis Talbot, (418) 845-9824.

7 septembre. Cueillette annuelle de champignons comestibles à Grand-Mère. Excursion familiale en compagnie de moniteurs. Identification et dégustation de champignons. Apporter lunch et nécessaire d'identification et de récolte. Transport par covoiturage. Départ à 9 h, du stationnement de l'église Saint-Pie-X (690, des Récollets), à Trois-Rivières. Coût: 3 \$ pour les non-membres de la Société zoologique de la Mauricie. Renseignements: Gérard Bellavance, (814) 374-6717.

8 septembre. Excursion ornithologique dans la région de Hull. Observation d'oiseaux de rivage et de passereaux variés. Départ à 8 h, de Place Cartier, à Hull. Organisée par le Club des ornithologues de l'Outaouais. Renseignements: Donald Dallaire, (819) 770-2965.

8 au 14 septembre. Séjour pour les aînés (60 ans et plus) au Centre écologique de Port-au-Saumon. Activités d'écologie marine, d'astronomie et de géologie. Organisé par le Centre écologique de Port-au-Saumon. Renseignements: Roland Doyon, (418) 650-0585.

14 et 15 septembre. Randonnées dans les nouveaux sentiers du parc du Saguenay. Rendez-vous, à 9 h 30, au poste d'accès du parc du Saguenay, à Tadoussac. Réservation nécessaire avant le 4 septembre. Organisées par la Fédération québécoise de la marche. Renseignements: Martin Simard, (418) 544-4466.

15 septembre. Randonnée pédestre au parc des Grands-Jardins. Coût: 17 \$ et 21 \$. Organisée par le Club de marche de Québec. Renseignements: Adrien Ratté, (418) 626-6346.

20 au 22 septembre. Fin de semaine

d'automne, avec coucher en refuge, dans le parc du Saguenay. Rendez-vous le 20, à 11 h, au Centre d'accueil du parc du Saguenay, à Rivière-Éternité. Réservations avant le 10 septembre. Organisée par la Fédération québécoise de la marche. Renseignements: Paulyne Cadieux, (418) 548-2746.

22 septembre. Excursion au parc de la Jacques-Cartier. Rendez-vous, à 7 h 30, à Place Lebourgneuf, dans le stationnement d'IKEA. Organisée par le Club des ornithologues de Québec. Renseignements: Louis Messely, (418) 622-9794.

29 septembre. "Canot-orientering" au parc de la rivière des Mille Îles. Parcours d'une durée de deux heures, avec carte et boussole. Canots disponibles. Coût 5 \$ à 10 \$ par canot. Organisé par Éco-Nature de Laval. Renseignements: Jean-Yves Laporte, (514) 664-4242 ou (514) 662-4941.

Fins de semaine d'octobre. Stages d'escalade à Val-David. Initiation à l'escalade de rocher ou stage de perfectionnement. Inscription obligatoire. Organisés par la Fédération québécoise de la montagne. Renseignements: Denis Gravel ou Pierrette Courtemanche, (514) 252-3004.

11 au 14 octobre. Excursion ornithologique à Cape May, au New Jersey. Observation des oiseaux en migration. Départ le vendredi à 20 h et retour le lundi vers 22 h. Organisée par Nature Illimitée. Renseignements: Alain Gauthier, (514) 355-8173 (entre 19 h et 22 h, du lundi au jeudi).

12 octobre. Observation des oies blanches à Montmagny. Départ en autobus, à 9 h, du stationnement de l'église Saint-Pie-X, à Trois-Rivières. Tenu vestimentaire: bottes et lainages. Coût: 17 \$ pour les membres de la Société zoologique de la Mauricie et 20 \$ pour les non-membres. Renseignements: Gérard Bellavance, (814) 374-6717.

13 et 20 octobre. Randonnées guidées au mont Saint-Grégoire. Observation de la géologie des Montérégiennes. Durée: quatre heures. Coût: 75 \$ pour un groupe maximum de 15 personnes. Organisées par le Centre d'interprétation du milieu écologique du mont Saint-Grégoire. Renseignements: Monique Gauvreau, (514) 346-0406.

Événements spéciaux

Jusqu'au 25 août. La nature du Québec en images. Exposition des photographies gagnantes du 5^e concours annuel de l'UQCN/Franc-Vert. Au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda. Renseignements: (819) 762-6600.

Jusqu'au 31 août. Les animaux malades du Saint-Laurent? Au Musée Georges-Préfontaine. Une exposition organisée par la Société de biologie de

Montréal. Renseignements: (514) 277-9864.

Jusqu'au 2 septembre. Les ornithoptères; des papillons aux ailes d'oiseaux. Exposition à l'Insectarium de Montréal. Renseignements: (514) 872-8753.

Jusqu'au 8 septembre. Les espèces menacées et vulnérables. À la Villa Bagatelle (1563, chemin Saint-Louis), à Sillery. Coût suggéré: 2 \$. Renseignements: (418) 688-8074.

Jusqu'en octobre. La montagne et la ville. Exposition traitant du mont Royal. Activité organisée par le Centre de la montagne, au parc du Mont-Royal. Renseignements: Jean-Yves Benoît, (514) 844-4928.

2 au 4 août. Concours annuel des fabricants de télescopes amateurs. Exposition, causerie et observation astronomique dans les Laurentides. Organisé par le Conseil régional des loisirs des Laurentides et l'Atelier mobile d'initiation à l'astronomie. Renseignements: Gilbert Saint-Ongé, (514) 633-0703.

3 et 4 août. L'air et les cerfs-volants. Ateliers de construction, démonstration et compétition aérienne au manoir La Lorraine, à Lachute (450, rue Béthanie). Activités organisées par le Conseil régional des loisirs des Laurentides. Renseignements: (514) 562-5256.

6 août au 27 octobre. Entre terre et eau. Exposition itinérante du Musée du Séminaire de Sherbrooke, à la Galerie du Centre socio-culturel d'Amos. Renseignements: Hélène Beauchêne, (819) 564-3200.

7 au 11 août. Semaine Animatur. Découverte et étude de la nature, à la réserve de Parke, dans le comté de Kamouraska. Organisée par le Groupe d'animation en sciences naturelles du Québec. Renseignements: Marcel Darveau, (418) 876-2741, Louis Fortin, (418) 839-5376, ou Daniel Mercier, (418) 563-6407.

10 et 11 août. Observation de la pluie d'étoiles filantes des Perséides. Au manoir La Lorraine, à Lachute. S'habiller chaudement et apporter chaise longue, jumelles et lampe de poche recouverte d'un acétate rouge. Organisée par le Conseil régional des loisirs des Laurentides. Renseignements: (514) 562-5256.

6 au 8 septembre. L'art et la nature. Exposition d'art animalier: peinture, sculpture, photographie et taxidermie. Au Vieux-Port de Québec. Admission: 4 \$ par adulte, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Activité organisée par Canards illimités Canada. Renseignements: Paul Saint-Georges, (418) 623-1650.

14, 15, 21 et 22 septembre. Champignons du Québec. Exposition du Cercle des mycologues de Montréal, au Jardin botanique de Montréal. Renseignements: (514) 872-1400.

Union québécoise pour la conservation de la nature "Penser globalement, agir localement"

Organisme national à but non lucratif, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) regroupe des individus ainsi que des sociétés oeuvrant dans le domaine des sciences naturelles et de l'environnement. L'UQCN favorise la conservation et l'utilisation durable des ressources. Elle fonde son action sur les trois objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation: le maintien des processus écologiques essentiels, la préservation de la diversité génétique et l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Directeur général et coordonnateur de Stratégies Saint-Laurent: Christian Simard
Responsable du développement et de la gestion des projets spéciaux: Richard Favreau
Comptabilité et abonnements: Monique Arteau
Secrétariat: Diane Néron et Ninette Alvarez
Projets spéciaux: Diane Pagé, Alain Gelly et Jean Roberge

Conseil exécutif de l'UQCN: Pierre Gosselin, président et responsable de la Commission de la santé environnementale; Gilles Gauthier, 1^{er} vice-président, responsable de la Commission de la faune et des milieux humides et de la Commission de l'énergie; Yves Bédard, vice-président à la Commission de l'éducation; Michel Bélanger, vice-président à la Commission des affaires juridiques et sociales; Jean Boutet, vice-président à la Commission de l'industrie; Guy Côté, vice-président à la Commission des parcs et des sites naturels; Philippe Fragnier, vice-président à la Commission des forêts; Manon Lacharité, vice-présidente de la Commission des politiques environnementales; Jean-François Moisan, vice-président à la Commission des affaires régionales (réseau d'affiliés) et municipales; Gaétan Nadeau, vice-président à la Commission de l'environnement et de l'économie; Jean-Noël Vigneault, vice-président à la Commission éditoriale et aux éditions FRANC-VERT; Claude Dontigny, c.a. secrétaire-trésorier.

Organismes affiliés: Ami-è-s de la terre de Portneuf, Ami-è-s de la vallée du Saint-Laurent, Amis du Jardin botanique de Montréal, Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, Association des entomologistes amateurs du Québec, Association pour la conservation du mont Pinacle, Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles, Association pour la protection du lac Mégantic, Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Association québécoise d'interprétation du patrimoine, Association sportive Chapecamp, Association sportive et écologique de la Bastican, Centre atlantique pour l'environnement, Centre de conservation de la nature du mont Saint-Hilaire, Centre de la montagne, Centre d'interprétation de la batture, Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, Centre d'interprétation du milieu écologique du mont Saint-Grégoire, Centre écologique de Port-au-Saumon, Centre local d'écologie de Mirabel, Centre marin des blanchons, Centre québécois de droit en environnement, Cercles des jeunes naturalistes, Cercle des mycologues de Montréal inc., Club de marche de Québec, Club des naturalistes amateurs de Saint-Adolphe-d'Howard, Club des ornithologues amateurs du Saguenay/Lac-Saint-Jean, Club des ornithologues de l'Outaouais, Club des ornithologues des Bois-Francis, Club des ornithologues des Hautes-Laurentides, Club des ornithologues du Bas Saint-Laurent, Club des ornithologues du Québec, Club d'observateurs d'oiseaux de Brôme-Missiquoi, Club d'observateurs d'oiseaux de Laval, Club d'ornithologie de la Manicouagan, Club d'ornithologie Sorel-Tracy, Comité d'environnement de la Côte de Beauport, Comité d'environnement de Chicoutimi, Comité de recherche et d'intervention environnementales du Grand-Portage, Comité-environnement de l'École polytechnique, Conseil de l'environnement de Québec et de Chaudière-Appalaches, Conseil des loisirs des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec, Conseil régional de l'environnement du Saguenay/Lac-Saint-Jean, Conseil régional des loisirs des Laurentides, Conservation de la Baie Missiquoi, Corporation d'aménagement des espaces verts, Corporation d'aménagement des sites écologiques, Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, École l'Orée du bois (CJN), Écologie en action en Sagamie, Eco-musée de la Haute-Beauce, Eco-nature de Laval, Entomofaune du Québec, Fédération canadienne de la nature, Fédération québécoise de la marche, Fédération québécoise de la montagne, Fondation les oiseleurs du Québec, Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées, Fonds de la rivière Richelieu, Groupe d'animation en sciences naturelles du Québec, Groupe de recherche appliquée en macro-écologie, Groupe de recherche et d'éducation en milieu marin, Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu, Groupe écologiste de Charlevoix, Groupe Fleurbec, Groupe nature et patrimoine, Inter-Paysages, La Bande à Bonn'Eau, Laboratoire d'écologie végétale de l'Institut botanique de Montréal, Mouvement écologique collégial de Sherbrooke, Mouvement écologique du lac Villiers, Mouvement écologiste et alternatif de l'Université du Québec à Montréal, Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine, Mouvement pour l'agriculture biologique, Mouvement vert de la Mauricie, Mouvement vert des Bois-Francis, Musée du Séminaire de Sherbrooke, Naturalistes adultes du Québec, Nature Illimitée, Option verte, Parc régional de la Rivière-du-Nord, Parc régional du Long-Sault/Aux bois des Omnelles, Recyclage Vanier, Regroupement pour la préservation de l'île et du marais de Katevale, Société canadienne pour la conservation de la nature, Société d'aménagement des ressources de la rivière Métis, Société d'animation scientifique/Québec, Société de biologie de Montréal, Société de géographie de Québec, Société d'entomologie du Québec, Société des amis du Jardin Van-den-Hende, Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, Société d'horticulture et d'écologie des Cantons-Unis, Société d'ornithologie de Lanaudière, Société du loisir ornithologique de l'Estrie, Société linéenne du Québec, Société ornithologique du Centre du Québec, Société Provancher d'histoire naturelle, Société québécoise de spéléologie, Société québécoise pour la protection des oiseaux, Société zoologique de Granby, Société zoologique de la Mauricie, Société zoologique de Montréal, Société zoologique de Québec, Station de recherches des îles Mingan, The Montreal Field Naturalists Club.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature est affiliée à l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN), à la Fédération canadienne de la nature, au Fonds mondial pour la nature (Canada), à la Coalition canadienne contre les pluies acides ainsi qu'au Great Lakes United.



union québécoise
pour la conservation
de la nature

160, 76^e Rue Est
Charlesbourg, Qc
G1H 7H6

Tél.: (418) 628-9600

francvert

160, 76^e Rue Est
Charlesbourg, Qc, G1H 7H6
Tél.: (418) 628-9600

Directeur et rédacteur en chef:
Jean-Pierre Drapeau

Adjointe à la rédaction:
Lyne Lauzon

Publicité et marketing:
Hélène Savard

Réalisation graphique:
Elizabeth Ann Schofield

Traitement de texte et secrétariat:
Marthe Saint-Hilaire

Administration et abonnement:
Monique Arteau

Comité de direction:

Pierre Gosselin, Jean-Noël Vigneault, Gilles Gauthier, Christian Simard et Jean-Pierre Drapeau

Comité de rédaction:

Cyrille Barrette, Nicole Beaulieu, Manon Lacharité, Gisèle Lamoureux et Jacques Prescott

Révision des textes:

René Moisan et Camille Rousseau

Conseillers à la production:

Yves Bédard et Jean-Luc Grondin

Sorties «Linotronic»

Typoform

Séparation de couleurs:

Graphiscan

Impression:

Imprimerie Canada

Média d'information sur la nature et les questions environnementales au Québec, FRANC-VERT a pour objectif de vulgariser les récentes connaissances scientifiques et techniques dans ces deux domaines.

FRANC-VERT publie six numéros réguliers par année ainsi que des numéros hors série. En 1991, la cotisation pour les membres individuels de l'UQCN est de 20 \$ pour un an; celle des organismes affiliés est de 25 \$. Les membres de l'UQCN sont automatiquement abonnés à FRANC-VERT. L'abonnement à FRANC-VERT est de 17 \$ pour un an. TPS en sus. Copyright 1991- FRANC-VERT. Le contenu de FRANC-VERT ne peut être reproduit ni traduit sans l'autorisation de la direction. La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada, premier trimestre 1984, ISSN-0822-7284. FRANC-VERT est indexé dans "Point de repère".

La publication de ce périodique est rendue possible grâce à l'aide du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec et du Programme Sciences et Culture Canada.



union québécoise
pour la conservation
de la nature

Courrier de 2^e classe, no 6284. Port payé à Québec.

Les îles du Saint-Laurent: beauté... et vigilance

En cette période de l'année particulièrement propice aux vacances, qui refuserait l'offre d'un "voyage dans les îles"? Nul besoin d'aller à l'autre bout du monde pour se prévaloir d'un tel privilège. Tout au long du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent, s'égrènent ici et là, telles les perles d'un long collier qui aurait cédé, plusieurs centaines d'îles.

Par sa situation géographique, son relief et sa géologie notamment, chacune est unique. C'est pourquoi l'on peut parfois y découvrir de magnifiques espèces végétales ou animales, pourtant absentes, à quelques kilomètres seulement, sur le continent.

Plusieurs îles du Saint-Laurent partagent, somme toute, des caractéristiques communes: une nature exceptionnellement riche et une présence humaine restreinte qui y trouve souvent son gagne-pain, à travers des activités agricoles, halieutiques et touristiques.

Bien entendu, on ne saurait parler d'îles sans parler d'eau. L'eau façonne la bordure des îles. Composant aussi, avec le ciel et la terre, des paysages d'une beauté incomparable, elle fascine nos sens. L'eau n'est cependant pas que source d'émerveillement... même pour les insulaires! Cela s'avère particulièrement



Aux Îles-de-la-Madeleine, les Madelinots luttent pour protéger leur approvisionnement en eau potable. Ici, l'île de Cap-aux-Meules.

évident pour les Madelinots qui n'ont, pour s'approvisionner en eau potable, que la nappe phréatique de leur archipel sur laquelle compter. Celle-ci se trouvant menacée, en certains points, par la possible intrusion d'eau salée ou la contamination par du diesel, on comprend l'importance des efforts déployés par la population et divers organismes afin d'intervenir avant que ne survienne l'irréversible.

À l'île d'Orléans, où un problème ponctuel de qualité d'eau a été décelé, la mobilisation de la population n'est pas encore acquise. Aux prises avec des installations sanitaires vétustes ou inadéquates et des moyens financiers très limités, les citoyens de l'île devront innover.

Photo Pierre Pouliot, MLC

De façon similaire, en matière d'assainissement des eaux usées, le Québec entier devra lui aussi faire preuve d'imagination. Car si les 15 dernières années ont permis à la province de franchir un pas de géant en la matière, de nombreuses municipalités de petite ou de moyenne taille demeurent sans système d'assainissement pour leurs eaux usées. L'importance des frais inhérents aux équipements requis suscite, depuis plusieurs années, des recherches afin de concevoir de nouveaux systèmes efficaces et plus accessibles financièrement.

Fait intéressant: ce dernier critère nous tourne vers des solutions plus écologiques. Il reste néanmoins plusieurs défis à relever. Que ferons-nous des quantités phénoménales de boues usées que nous aurons produites?

Quels moyens nous donnerons-nous pour bénéficier de ces sites de rêve que représentent les îles du Saint-Laurent et préserver à la fois leur caractère pittoresque et sauvage? Vigilance est sans doute le mot d'ordre dont il faudra se rappeler à tout instant.

Jean-Noël Vigneault

Jean-Noël Vigneault est vice-président de l'UQCEN à la Commission éditoriale et éditeur délégué à FRANC-VERT.

NATALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Comme nous l'écrivions dans la chronique du dernier numéro, le boni qu'accordait le Bulletin de l'environnement (FRANC-VERT, n° janvier-février 1991) à la personne qui accepte, pour des motifs écologiques, de limiter sa famille à un ou deux enfants, nous a valu de nombreux commentaires. Nous publions ici des extraits de quelques lettres ainsi que le texte "Une politique familiale... ou nataliste?" qui constitue la réponse des auteurs du Bulletin.

Il faut limiter la natalité

Médecin de profession depuis huit ans et écologiste de passion depuis une vingtaine d'années, j'oeuvre à travers le pays dans les deux domaines. Je suis également membre d'une trentaine d'organismes environnementaux régionaux et nationaux. Pour moi, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est devenue un des meilleurs groupes.

Avec son premier numéro de FRANC-VERT, l'UQCN poursuit son essor, surtout avec le Bulletin de l'environnement de Jean-Pierre Drapeau et Luc Gagnon (FRANC-VERT, n° janvier-février 1991). Particulièrement louables sont les 20 points de boni pour limiter la natalité et le lourd accent mis sur les impacts de l'automobile. En grande partie grâce à l'influence de FRANC-NORD, maintenant FRANC-VERT, je suis parvenu à diminuer de 90% la distance que je parcours annuellement en automobile depuis 1988. Je jure de me débarasser pour de bon de mon automobile d'ici 1993.

Thomas de Marco
Toronto

J'ai perdu le boni...

Je vous écris après avoir répondu au Bulletin de l'environnement. Je ne me suis pas sentie très valorisée dans mes choix écologistes. Ceci est probablement dû au fait que je sois mère de trois enfants. Je n'ai donc pas limité ma famille pour des raisons écologistes. J'ai perdu le boni... Par contre, mes trois enfants seront élevés dans un esprit de respect de la nature

et de l'environnement. De plus, à trois, ils auront plus de chances que des enfants uniques d'apprendre à partager et à faire des compromis.

Mireille Durant
Brossard

Expliquez votre affirmation!

C'est avec grand intérêt que j'ai abordé la lecture du bulletin de l'environnement dans le dernier numéro de votre magazine. Pourtant, lorsque j'ai lu, dans une section du Bulletin annuel, que limiter sa famille à un ou deux enfants était une "action très exceptionnelle" pour l'environnement (boni de 10 ou 20 points), j'en ai eu le souffle coupé. Je m'empresse alors de vous faire part de ma colère et de mon indignation.

Le mouvement écologiste, qui a maintenant gagné la masse populaire, est nécessaire. Mais voilà que vous basculez dans l'exagération... Vous faites une affirmation grave que vous auriez avantage à expliquer longuement. On peut s'imaginer qu'une telle façon d'aborder le problème pourrait éventuellement justifier les homicides, les guerres, les génocides et, pourquoi pas, le "suicide collectif" pour sauver la planète en péril.

Attention! L'environnementalisme ne doit pas nous faire perdre le "nord" pour le "vert".

Claire Dionne,
Frédéricton

La génération écologique, il faut la faire

J'ai découvert FRANC-VERT avec le numéro de janvier-février 1991. Au premier coup d'oeil, le magazine m'a plu. Les photos, le papier recyclé et les sujets de loisir me touchent. Puis j'arrive au Bulletin de l'environnement, qui m'invite à faire le bilan personnel de mon impact sur l'environnement. Mais dès les premières réponses, ma cote chute. Mon choix de résidence ne semble pas écologique, étant donné que je reste à la campagne et que je prends mon automobile pour me rendre à mon travail. J'ai un lave-vaisselle, un congélateur autonome et une vache qui "pète" son quota de méthane... Ma plus grande déception, c'est que j'ai quatre enfants, pour des raisons personnelles, humanitaires et amoureuses. Je n'ai pas pensé "environnement" lors de leur conception.

Bref, comme les Québécois ne peuvent demeurer tous en ville et s'agglutiner dans des duplex, comme ils ne peuvent tous prendre le transport en commun, ni éclairer l'arbre de Noël à la bougie (ce qui est interdit), ni ne pas avoir d'enfant ou n'en avoir qu'un ou deux, j'ai pour ma part fait des choix différents.

À qui sera la planète sauvée? Qui pourra regarder les forêts, les champs, les oiseaux, les nouvelles techniques industrielles en accord avec la nature? Qui pourra vous remercier d'avoir donné votre vie pour "sauver" tout ça? La génération suivante. La génération écologique qui sera éduquée à la conservation. Pour que cette génération existe, il faut la faire. L'acte de mettre un enfant au monde n'est pas un acte anti-écologique, surtout si nous sommes assez ouverts pour planter pour lui et avec lui les arbres qui seront les piliers de notre bonne planète, tout comme lui. Comme l'écrit André-Y. Fortier, de Noranda, dans le n° de janvier-février 1991 de FRANC-VERT, "le respect de la nature se manifeste d'abord à petite échelle, dans nos familles".

Andrée d'Amours
Paspétiac

Les enfants, des écologistes en puissance

L'édition de janvier-février 1991 de votre revue présente un questionnaire sur les habitudes environnementales des personnes. Cette démarche pédagogique est intéressante, car elle permet aux gens de faire le point sur leur comportement à l'égard de l'environnement, de se remettre en question et éventuellement de modifier leurs actions pour respecter davantage leur milieu. Le questionnaire accorde des points aux répondants selon leur degré de participation à différents gestes, permettant d'établir, en quelque sorte, leur "quotient écologique".

Le Conseil de la famille se réjouit de ce genre d'initiatives qui permettent la sensibilisation des personnes. Il se préoccupe lui aussi de la qualité de l'environnement, parce qu'elle est nécessaire à l'exercice d'une vie familiale harmonieuse. Un milieu dégradé a des incidences négatives sur la vie quotidienne des familles, notamment sur les nourrissons, les femmes enceintes et les jeunes enfants. Or, une des rubriques du question-

naire accorde des points "bonis pour actions exceptionnelles" aux personnes qui acceptent de limiter la famille pour des motifs écologiques... Ce rapprochement entre la protection de l'environnement et la venue d'enfants est pour le moins surprenant. Le Conseil de la famille estime qu'il est inapproprié d'associer la venue d'un enfant à une détérioration éventuelle de l'environnement, mais plus encore de restreindre le nombre des enfants pour des motifs écologiques! Les enfants représentent, pour toute société, non seulement une richesse, mais aussi l'assurance de sa pérennité.

La venue d'un enfant contribue positivement au développement de la société tant au point de vue humain, démographique qu'environnemental. Il ne faudrait pas qu'une argumentation écologique dépasse ses propres intentions et entraîne des gestes "antifamiliaux".

On ne peut certes contester le fait que les Québécois ont généralement un mode de vie domageable pour l'environnement, tant en termes de ponction de ressources que de rejets dans l'environnement. La solution à ce problème ne réside-t-elle pas dans une modification du mode de vie des Québécois, plutôt que dans la réduction de leur natalité? Le Conseil de la famille croit en l'éducation et fait confiance en l'intelligence des gens ainsi qu'en leur capacité de modifier positivement leur comportement à l'égard de l'environnement. Le souci croissant de l'écologie qui se manifeste chez les jeunes générations démontre amplement les vertus de cette sensibilisation progressive. Les enfants qui vont naître sont des écologistes en puissance; ils sont notre avenir.

En somme, il ne faudrait pas que le discours écologique, qui modifie de plus en plus la conscience des gens face à la protection de l'environnement, associe le recyclage, l'économie d'énergie et la plantation d'arbres à la réduction du nombre d'enfants. Il est aussi impérieux pour les Québécois de réaliser leur désir d'enfants, que de reboiser leurs forêts. À cet égard, les parents qui ont des enfants méritent d'être soutenus par l'ensemble de la société, plutôt que d'être découragés.

Bernard Fortin, président
Conseil de la famille

UNE POLITIQUE FAMILIALE... OU NATALISTE?

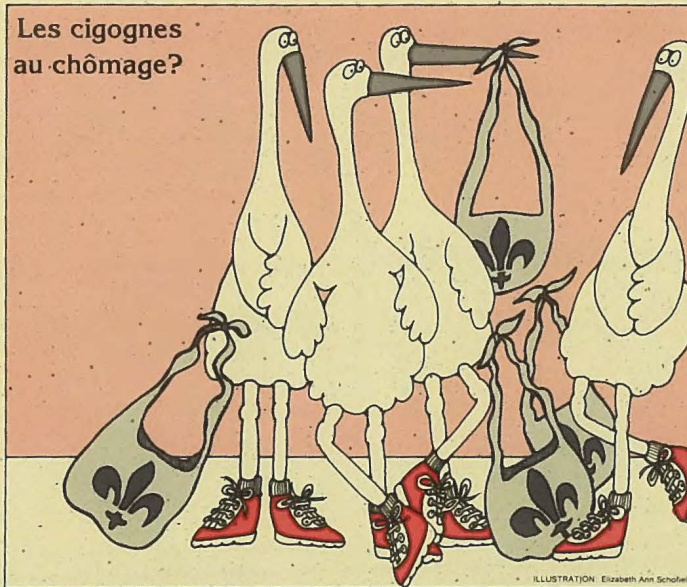
par Jean-Pierre Drapeau
et Luc Gagnon

Avant d'entrer dans le vif du sujet, faisons quelques mises au point.

D'abord, les convictions écologistes qui sous-tendent le Bulletin de l'environnement représentent la pensée de deux individus, membres de l'UQCN, mais ne constituent aucunement la position officielle de l'Union québécoise pour la conservation de la nature. L'UQCN ne s'est d'ailleurs jamais formellement prononcée sur les politiques québécoises en matière de natalité et de famille.

De plus, le principe lui-même du Bulletin a été mal compris par certains lecteurs qui semblent confondre comportement individuel et comportement collectif. Ainsi, nous accordons un boni à celui qui n'a pas de véhicule automobile, mais nous n'avons pas comme objectif collectif d'éliminer ce mode individuel de transport. En ce qui concerne particulièrement le boni pour celui ou celle qui accepte de limiter sa famille pour des motifs écologiques, il semblerait que la dimension émotive et politique de cette question ait empêché de voir le Bulletin pour ce qu'il est, soit un outil d'évaluation personnelle de ses impacts sur l'environnement, qui donne aussi des pistes pour agir individuellement sur les enjeux les plus significatifs. Soulignons également qu'il s'agit d'un boni et qu'une personne peut obtenir 100% même en ayant 12 enfants. De plus, le boni n'est pas accordé parce que la personne a une famille d'un ou de deux enfants; nous sommes bien qu'il faut que la personne ait accepté de limiter sa famille pour des motifs écologiques; il n'y a pas de points pour celui ou celle qui limite pour d'autres motifs. C'est là, à notre avis, une action exceptionnelle: si quelqu'un est convaincu que l'en-

Les cigognes
au chômage?



Au Québec, les défenseurs des politiques familiales natalistes utilisent parfois un discours alarmiste fondé sur un taux de fécondité de 1,4. En réalité, ce taux est maintenant rendu à 1,65. À ce taux, la population du Québec, qui est actuellement à 6,9 millions d'habitants devrait atteindre sept millions et demi en l'an 2000 et huit millions en l'an 2015.

vironnement est un enjeu si important qu'il est prêt à limiter à un ou deux le nombre d'enfants qu'il veut avoir, nous croyons tout à fait indiqué d'accorder un tel boni.

La politique "familiale" du Québec

Dans son document "Familles en tête. Plan d'action en matière de politique familiale 1989-1991", le gouvernement du Québec décrit la situation démographique. Nous présentons ici divers extraits permettant de mieux comprendre le débat: "Le Québec avait en 1961 l'un des indices de fécondité les plus élevés de tout l'Occident, soit 3,8 enfants par femme. En 1988, moins de 30 ans plus tard, l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, se situait à un peu plus de 1,4 enfant, le plus bas taux en Occident après ceux de la République fédérale d'Allemagne et de l'Italie. Depuis près de 20

ans, la fécondité québécoise est en-dessous du seuil de renouvellement des générations qui se situe à 2,1 enfants par femme, en moyenne. Quelque 81% des familles québécoises n'ont qu'un ou deux enfants." (...) "Le désir d'enfants demeure très vivace: selon un récent sondage de SORECOM effectué pour le compte du Secrétariat à la famille, 91% des jeunes de 17 à 24 ans désirent des enfants. Cette enquête révèle de plus que l'indice synthétique de fécondité grimperait à 2,7 si tous les répondants avaient dans l'avenir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent." (...) "Il nous faut effectuer un virage majeur si nous voulons que les parents puissent donner suite à leur désir d'enfants et exercer pleinement le rôle irremplaçable d'éduquer leurs enfants."

Dans le cadre de sa politique familiale, le gouvernement a adopté une mesure nataliste, soit l'allocation de naissance qui est, depuis le budget pré-

senté en mai dernier, de 500 \$ pour le premier enfant, de 1000 \$ pour le deuxième et de 7500 \$ pour le troisième, le quatrième, le cinquième enfant, et ainsi de suite.

Une politique équitable?

Sur le plan familial, les familles monoparentales vivant sous le seuil de pauvreté représentent probablement le principal problème au Québec. Mais à cause de leurs caractéristiques (enfants plus âgés, faible nombre d'enfants), ces familles bénéficient rarement d'un programme nataliste et, dans l'ensemble, le soutien à ces familles est très déficient. Face à de tels problèmes, il y a lieu de s'inquiéter de nos priorités collectives lorsque nous offrons, pour un troisième enfant, un cadeau de 7500 \$, même à une famille qui a des revenus de 100 000 \$ ou plus par année.

Un discours alarmiste?

Pour justifier la politique actuelle, les défenseurs des mesures natalistes utilisent parfois un discours alarmiste sur "les conséquences inévitables de la faible fécondité, à savoir la décroissance de la population et son vieillissement prématuré, avec toutes les conséquences économiques, sociales, culturelles et politiques que ces deux phénomènes entraîneront inéluctablement", pour reprendre les mots d'un discours prononcé en avril 1989 par un haut fonctionnaire du Secrétariat à la famille. Ce discours utilise un scénario irréaliste qui retient des facteurs extrêmes de baisse de population (un taux de fécondité de 1,4, alors qu'il est actuellement à 1,65, et aucun apport de l'immigration). Selon ce scénario, la population serait de 5,3 millions en l'an 2041. On craint tantôt pour l'avenir d'un Québec francophone minoritaire dans une Amérique du Nord anglophone, tantôt pour le poids politique réduit

Le magazine **francvert**

est à la recherche de représentant(e)s désirant travailler à temps partiel.

Qualités requises:

- dynamisme
- connaissance du magazine FRANC-VERT
- aptitudes en communication
- esprit d'initiative
- facilité en matière de vente

Lieux de travail:

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke.

Les personnes intéressées sont priées de contacter **M. André Leblanc**, au numéro (514) 482-6716

TOUT

SUR LE PLEIN AIR

À pied, à vélo, à cheval, en canot, en luge, en patins ou en skis...

Pour observer les baleines, les oiseaux, les insectes...

Cueillir des champignons, des moules, des roches...

Faire voler son cerf-volant, son boomerang...

Pratiquer le volleyball sur la plage, la baignade, l'escalade...

PARTOUT

À LA VILLE OU À LA CAMPAGNE

Pour des séjours écologiques, d'aventure, seul ou en famille, dans les plus beaux sites naturels du Québec.

ET PLUS ENCORE

Gîtes du passant, cartes routières, nos téléphones utiles...

TRAFIC
Communication inc.
Editeur

En vente partout
995\$



LA TASSE FRANC-VERT

QUANTITÉS LIMITÉES

GRATUIT



Si vous vous abonnez ou vous réabonnez pour deux ans ou si vous abonnez un(e) ami(e) pour deux ans, vous recevrez en cadeau la jolie tasse en porcelaine de FRANC-VERT

Devenez membre de l'UQCN et recevez FRANC-VERT*, le magazine québécois de la nature de l'environnement.

Cochez: nouvel(le) abonné(e) renouvellement j'abonne un(e) ami(e)

3 ans - 50 \$ + 3,50 \$ (TPS) = 53,50 \$

2 ans - 35 \$ + 2,45 \$ (TPS) = 37,45 \$

1 an - 20 \$ + 1,40 \$ (TPS) = 21,40 \$

Chèque inclus Visa Master

No. de carte: _____ Date d'expiration: _____

Signature: _____

Membre à vie = 500,00 \$*

Don*: _____

* (Reçu de charité)

NOM DE L'ABONNÉ(E)

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

ENVOYEZ VOTRE CONTRIBUTION À: UQCN/FRANC-VERT
160, 76^e Rue Est
Charlesbourg (Québec)
G1H 7H6
Tél.: (418) 628-9600

* Six numéros bimestriels ainsi que tout numéro thématique hors série publié pendant la période d'abonnement.

T.P.S.: R 119275816 Cette offre prend fin le 31 décembre 1991.

qu'aurait dans le Canada un Québec moins peuplé.

Mais à de tels problèmes somme toute politiques, peut-être vaudrait-il mieux trouver des solutions politiques, plutôt que natalistes? Ainsi, dans une optique de souveraineté, la baisse de la natalité apparaîtrait-elle aussi dramatique? Selon un scénario plus réaliste établi par le Bureau de la statistique du Québec (1,65 enfant par femme et un solde migratoire positif d'environ 23 400 immigrants par année), la population du Québec s'établirait à sept millions et demi en l'an 2000 et à huit millions en l'an 2015.

Même avec un taux moyen de 1,4 enfant par femme et 5,3 millions de citoyens en l'an 2041, ce serait encore loin de la disparition du peuple québécois. Outre un moins grand impact sur l'environnement, cela signifierait peut-être une plus grande qualité de vie pour chacun ou de meilleures chances d'emploi: avec l'informatisation et l'automatisation, les entreprises seront-elles capables de fournir autant d'emploi dans quelques décennies? Comme peuple écologiquement responsable sur une planète surpeuplée, la souveraineté politique est peut-être un meilleur geste collectif à poser que l'avènement d'un nouveau "baby-boom"...

Dédramatiser la situation

On assiste depuis 1987 à une hausse de la natalité au Québec. En 1991, le nombre moyen d'enfants par femme était rendu à 1,65, soit une augmentation de 22% par rapport au taux de 1,35 de 1987. Or, selon un texte publié dans *Le Devoir* du 13 avril 1991, un indice de fécondité de 1,6 au Québec signifie que "le nombre de morts ne dépassera pas celui des naissances avant 20 ans".

On est encore loin de l'Apocalypse, non seulement en matière de démographie, mais aussi en matière d'économie, puisque rien ne prouve qu'une croissance de la population garantisse automatiquement une croissance économique.

Le vieillissement de la population, une peur exagérée

Les natalistes affirment souvent que le vieillissement de la population serait catastrophique pour l'économie. Pour ajouter à la peur, ils ajoutent que les générations futures seront incapables de payer les pensions, parce que le nombre de gens âgés sera proportionnellement plus élevé.

Ils négligent de dire que des pays européens comme la France et l'Allemagne sont actuellement aussi vieux que nous le serons dans 30 ans. Pourtant, ces pays ont une performance économique supérieure à la nôtre et ils sont capables de payer les pensions des gens âgés. Les enjeux économiques ne sont plus dépendants de la quantité de citoyens, mais de leur qualité; il est préférable d'avoir une main-d'oeuvre active moins nombreuse, mais bien éduquée.

De toute façon, le financement des pensions futures est surtout un enjeu éthique (et non pas économique), pour la raison suivante. Historiquement, les travailleurs qui ont actuellement entre 40 et 65 ans ont généralement bénéficié, dès la sortie de l'école, d'emplois stables, avec sécurité d'emploi et fonds de pension intéressants. À l'opposé, l'emploi actuel des 20 à 35 ans est caractérisé par le chômage, le sous-emploi, le travail précaire et un rare accès à de généreux fonds de pension. Il est éthiquement gênant de demander à cette génération plus jeune de payer les pensions des plus vieux, comme cela est actuellement prévu.

Ce contexte de sous-emploi et de travail précaire permet également de remettre en question l'utilité économique des politiques natalistes. Des travailleurs sans emploi ne représentent aucunement un avantage économique.

Le contexte international

Le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement

et le développement est très clair sur l'enjeu de la surpopulation ("Notre avenir à tous", pages 113 et 114): "La progression démographique n'interpelle pas seulement les nations dont les taux d'accroissement démographique sont élevés. Une personne supplémentaire dans un pays industriel consomme bien plus et exerce sur les ressources naturelles une pression bien plus forte qu'une personne supplémentaire dans le Tiers monde." Or, si on calcule la consommation d'énergie per capita du milliard d'êtres humains les plus pauvres de la planète, on peut conclure qu'un Québécois moyen consomme 100 fois plus que ces individus. Au plan de la consommation d'énergie, avoir deux enfants au Québec, c'est comme en avoir 200 au Mozambique. Le Rapport Brundtland dit aussi que le développement durable passe par une réduction de plus de 40% de la consommation énergétique en Occident. On ne peut envisager que ces réductions commenceront à se concrétiser au Québec avant 20 ans. Alors qu'il faudrait réduire dès maintenant notre consommation et adopter une politique de population de croissance zéro, le Québec adopte des mesures natalistes, au moment où tout indique que sa consommation globale d'énergie va continuer à augmenter:

Nos responsabilités face au Tiers monde

Conscients des problèmes causés par la surpopulation mondiale, les pays occidentaux et les organismes internationaux demandent aux pays du Tiers monde de réduire leurs naissances. Mais il y a quelque chose d'hypocrite à faire de telles demandes alors que des nations comme le Québec y vont de politiques natalistes: le Québec "subventionne" en effet la naissance d'un enfant de troisième, quatrième... et même de 13^e rang!

Tout récemment, dans le nouveau magazine international sur l'environnement "Écodécision", Jim MacNeill, secrétaire de la Commission

mondiale sur l'environnement et le développement, écrivait: "Pour avoir une planète durable, il faut une réduction importante et rapide, là où ils existent, des hauts taux de croissance démographique. Ceci inclut les pays industrialisés qui font hypocritement la promotion du planning familial à l'étranger, tout en poursuivant des politiques natalistes chez eux et qui choisissent de ne pas tenir compte du fait qu'un enfant né dans un pays riche impose un bien plus lourd fardeau à la planète qu'un enfant né dans un pays pauvre."

Le Québec, une exception?

Plusieurs auteurs affirment que le Québec peut être exempté de ces contraintes mondiales à cause de deux caractéristiques exceptionnelles: un taux de natalité relativement faible et la protection culturelle du Québec dans un continent anglophone. Ces arguments sont pourtant fragiles. Premièrement, la population québécoise a continué d'être légèrement à la hausse, alors qu'elle est stable dans de nombreux pays: Autriche, Danemark, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Allemagne.

Deuxièmement, les pays du Tiers monde ont de bien meilleures excuses que nous pour refuser un contrôle des naissances. N'oublions pas que les limites territoriales de presque tous ces pays ont été fixées arbitrairement par les pays colonisateurs et que cela se traduit par la présence de groupes ethniques ou religieux concurrents dans presque chacun d'eux. Ajoutons à cela le fait que ces pays sont souvent dirigés par un régime dictatorial dominé par une ethnie qui opprime les autres ethnies. Plusieurs collectifs du Tiers monde refusent le contrôle de la natalité parce qu'elles se sentent menacées (non seulement culturellement, mais dans leur sécurité physique). Au Moyen-Orient, la réduction de la natalité est rejetée pour des motifs semblables, à cause des différences religieuses. Aux États-Unis, la minorité noire, dont le taux de natalité

est beaucoup plus élevé que celui du reste de la population, voit dans le nombre son seul espoir de réforme politique à long terme.

Si la société québécoise, démocratique et très riche, juge que sa sécurité culturelle est un enjeu suffisamment important pour justifier des mesures natalistes, les collectivités pauvres et opprimées des autres pays ont certainement le droit de refuser toute réduction de la natalité. Si l'argument culturel québécois est valable, presque tout le monde a un motif valable et aucune mesure de contrôle de la population n'est possible à l'échelle planétaire!

L'équité entre les pays

Sur le plan de l'équité, les pays du Tiers-Monde ont également de meilleurs arguments que les nôtres pour être exemptés de politiques de réduction de la natalité: ils consomment, per capita, 10 à 100 fois moins de ressources que nous. Pour permettre à chaque citoyen de la planète de consommer autant d'énergie que le Québécois moyen, il faudrait immédiatement, si on part des estimés du Rapport Brundtland, multiplier simultanément la production de pétrole par trois, la production du gaz naturel par sept, la production de charbon par dix et multiplier le nombre de centrales nucléaires par 60!

"Desir d'enfants" = catastrophe planétaire assurée

Le développement durable, tel que préconisé par la Commission Brundtland, exige de tenir compte des limites de la planète. Si ces limites sont dépassées, on présume alors que le développement se fait au détriment des générations futures. De plus, comme le développement durable s'appuie sur des considérations d'équité, la meilleure façon de voir si un comportement est "durable" est d'examiner son impact si chacun des citoyens de la planète le copie.

L'objectif de la politique nataliste du gouvernement québécois est de réaliser le "desir

d'enfants" des Québécois, qui se situe, en moyenne, à 2,7 enfants par famille, selon le sondage cité dans le Plan d'action 1989-1991 en matière de politique familiale. Examinons ce que signifierait la réalisation du "desir d'enfants" dans tous les pays de la planète.

En Afrique, le "desir d'enfants" se situe entre six et neuf enfants par famille (F. Ramadé, *Les catastrophes écologiques*). Pour l'Asie et l'Amérique latine, des études aussi élaborées ne sont pas disponibles, mais en fonction des taux de natalité, on peut présumer que le "desir d'enfants" se situe autour de quatre ou cinq.

Dans un scénario nataliste, quelle serait la population du globe en 2040, si le "desir d'enfants" suivant était respecté: six en Afrique, cinq en Asie et en Amérique latine, trois en Occident et dans les pays de l'Est? La population serait alors d'environ 25 milliards.

Si le "desir d'enfants" du Québec (2,7) était appliqué à tous les pays, la population de la planète s'élèverait à près de dix milliards en 2040. Considérant qu'il y a actuellement 5,4 milliards d'êtres humains sur la planète et qu'aujourd'hui même, deux milliards ne mangeront pas à leur faim, on peut comprendre l'absurdité de ces chiffres. La réalisation du "desir d'enfants" est actuellement un objectif contraire au développement durable.

Imaginons un autre scénario qui intègre deux hypothèses: des politiques natalistes sont implantées pour réaliser le "desir d'enfants" et la consommation énergétique continue, comme au Québec, d'augmenter à un rythme de 1% par année. En extrapolant ce comportement québécois à tous les citoyens de la planète, il faudrait, par rapport à 1990, produire, en 2040, 27 fois plus de pétrole, 63 fois plus de gaz naturel, 90 fois plus de charbon; il faudrait aussi construire 20 centrales nucléaires à chaque jour pendant 50 ans.

Quelle crédibilité nous reste-t-il pour demander aux pays pauvres des mesures de contrôle de la population?

Croissance zéro

À notre avis, il faut viser une croissance zéro de la population québécoise. Le taux de renouvellement des générations de 2,1 doit comprendre à la fois l'accroissement naturel et l'accroissement migratoire. De préférence, il faut favoriser la naissance d'un ou au maximum de deux enfants par famille. Et si le gouvernement veut absolument répondre au "desir d'enfants" de 2,7, le troisième enfant pourrait être un enfant adopté par le biais de l'adoption internationale, ce qui réduirait la souffrance humaine dans les pays du Tiers monde.

Une politique familiale peut ne pas être nataliste

Une politique familiale écologiste devrait être rattachée à un projet plus global de société où seraient interreliées non seulement les questions de population, d'environnement et de famille, mais aussi les questions d'éducation, de santé et de sécurité du revenu. Une politique familiale écologiste devrait viser, comme le suggère d'ailleurs le Conseil du statut de la femme, à assurer d'abord la qualité de vie des enfants formant déjà les familles, plutôt que d'encourager la venue d'un plus grand nombre d'enfants. N'est-il pas étrange de constater qu'au Québec, les familles nombreuses sont aussi les plus pauvres et que les femmes ayant le plus haut taux de fécondité sont aussi celles ayant les plus bas revenus? Encourager l'augmentation du nombre d'enfants ne risque-t-il pas d'accroître à long terme la pauvreté relative des familles avec enfants et d'augmenter les différences, pour ne pas dire les injustices, sociales?

Comme le fait remarquer à juste titre la Global Tomorrow Coalition, dans le livre *The Global Ecology Handbook. What You can do about the Environmental Crisis*, la ré-

duction du taux de natalité permet d'augmenter le niveau de dépenses par enfant pour la santé et l'éducation, d'où des bénéfices significatifs pour la qualité de vie. Cette coalition, qui regroupe les plus importants organismes écologistes des États-Unis, propose d'ailleurs une fiscalité qui encourage certes les familles, mais les petites familles, contrairement à ce qui se passe au Québec. La coalition considère que davantage de bénéfices psychologiques, sociaux, économiques et environnementaux sont associés aux petites familles.

Les principes de base d'une politique familiale

Les principes de base d'une politique familiale écologiste seraient la recherche d'une qualité de vie décente pour les familles, l'égalité entre les hommes et les femmes, le droit à l'emploi et enfin un taux de natalité qui tient compte de la capacité de soutien du territoire. La capacité de soutien est fonction du nombre de citoyens, de la nature et de la quantité de la production et de la consommation et enfin de leur impact cumulatif sur les ressources et l'environnement.

Or, au Québec, cette capacité est dépassée. Quand un pays cause une pollution importante qui dépasse ses frontières et contribue au réchauffement de la planète ou quand un pays possède un si haut taux d'utilisation d'énergie et de ressources qu'il doit importer une grande quantité de ressources pour répondre à la demande, c'est signe qu'il excède sa capacité de soutien.

Une position nataliste inacceptable

Le Québec ne doit pas cacher une politique nataliste derrière la façade d'une politique familiale. Aider les familles est un objectif louable auquel nous souscrivons, mais "subventionner" l'augmentation du nombre d'enfants au sein d'une même famille apparaît inacceptable.

Elles fleurissent les rivages des îles

par Fleurbec / Gisèle Lamoureux

La diversité des plantes des îles du Saint-Laurent dessine, grosso modo, le portrait de la flore du Québec.

Des îles, il en existe des centaines, sinon des milliers, dans ce grand fleuve! Des Grands Lacs jusqu'à la mer, elles s'égrènent en chapelets, comme dans le Bas-Saint-Laurent, ou s'amassent en mosaïques, à Sorel / Berthier par exemple.

D'innombrables espèces végétales colonisent les rivages de ces îles. Elles sont diversifiées, car eaux et bateaux charrient des graines, des rhizomes ou des tubercules qui viennent de partout et voyagent au gré des crues, des courants, des marées, puis s'arrêtent, selon leurs préférences sur les substrats vaseux, sablonneux ou rocheux qui bordent les îles. Nombreuses et variées aussi parce que ces rivages deviennent souvent fertiles grâce aux dépôts de particules que laisse le fleuve lorsqu'il les couvre de ses crues ou de ses marées.

Variées également parce que les eaux du Saint-Laurent passent de douces et sans marées, à la sortie des Grands Lacs, à douces avec marées du lac Saint-Pierre (Sorel) jusqu'à Beaupré, puis à saumâtres jusqu'à Baie-Saint-Paul où elles deviennent carrément salées. Autant d'habitats diversifiés, rencontrant exigences ou dynamisme particulier de plantes différentes.

Et si on considère non seulement leurs rivages mais les îles au complet, on constate que dresser l'inventaire floristique des îles du Saint-Laurent, c'est presque dresser celui du Québec. Il y manquerait des plantes de l'ouest de la province, des plantes arctiques, des plantes alpines ou quelques plantes rares, mais autrement, la liste floristique serait assez complète.

Sur les îles, de même que sur les rives du Saint-Laurent, plusieurs espèces végétales atteignent leur limite septentrionale ou leur limite méridionale, c'est-à-dire qu'elles ne croissent pas au nord ou au sud de certaines localités. Plusieurs concentrations de telles limites se retrouvent le long du Saint-Laurent (l'archipel d'Hochelaga, Gentilly et Deschambault, Saint-Augustin et Saint-Nicolas, pointe Sainte-Pétronille de l'île d'Orléans et pointe Ouelle, à Rivière-du-Loup. Elles sont d'une grande utilité pour délimiter les zones naturelles ou pour décider, par exemple, où se termine le fleuve et où commence l'estuaire du Saint-Laurent... ou encore la mer.

Photo Fleurbec / Yves Boudreault



↑ **L'orge agréable** ne craint pas le sel: en compagnie de la spartine étalée, elle pousse en abondance dans les prairies vaseuses bordant la partie maritime du Saint-Laurent qui les baigne occasionnellement de ses marées. Elle croît aussi le long des routes, tout près du pavage, dans un sol à teneur en sel plus élevée que la normale, à cause des épandages d'hiver. Par contre, il semble qu'elle ne revêt une teinte rosée qu'en climat maritime, peut-être à cause de la grande humidité atmosphérique qui y règne et d'où le sel n'est pas absent! Comme des hameçons, ses soies barbues entrent plus facilement dans la peau qu'elles n'en ressortent.



Photo Fleurbec / Roger Larose

◀ Vous croyez avoir reconnu le quatre-temps, de son vrai nom le cornouiller du Canada? Eh bien non, c'est plutôt son cousin, *le cornouiller de Suède*. Remarquez ses feuilles disposées deux par deux et non quatre par quatre, de même que ses fleurs (au centre de la couronne blanche) d'un violet presque noir, comparées au blanc verdâtre des fleurs du cornouiller du Canada. Peu fréquent, ce cornouiller se retrouve sur les rivages maritimes, en particulier sur les îles du Saint-Laurent.



Photo Fleurbec / Yves Boudreau



Photo Fleurbec / Gisèle Lamoureux

↑ Le bleu de mer de la *campanule à feuilles rondes* donne une touche de couleur aux plages de gravier, aux rochers, aux falaises et aux éboulis de schistes (rochers s'effritant en galettes minces). Cette campanule ne se restreint pas aux habitats maritimes, mais montre une nette préférence pour les substrats alcalins (tels les calcaires, fréquents en bordure de la mer). On la retrouve aussi le long de certaines rivières, en montagne et dans les prairies subalpines et alpines.

◀ Parmi les îles du Saint-Laurent, la *pontédérie à feuilles en coeur* choisit surtout celles des élargissements du fleuve que constituent les lacs Saint-François, Saint-Louis et Saint-Pierre (l'archipel d'Hochelega et les îles de Sorel / Berthier, par exemple). Sur le pourtour de ces îles, elle trouve des eaux douces et calmes, qui permettent l'accumulation d'un substrat à particules fines (vases), des eaux riches en matière organique, en phosphate et en calcaire, qui favorisent sa croissance.



▲ Peu de plantes résistent aussi bien à l'ensablement que la *sabline faux-péplus*. Vous enviez son séjour au bord de la mer, les pieds dans le sable? Songez aux grandes tempêtes, quand le vent et la mer la fouettent, puis la laissent entièrement recouverte de sable. Les bourrelets, que forme cette pionnière des plages, retiennent le sable, donnant lieu à des dunes embryonnaires bien fragiles, qui résistent peu au passage des véhicules motorisés. On suppose qu'à la longue, les parties anciennes de la plante se décomposent et enrichissent le sable d'un peu de matière organique dont profiteront d'autres plantes, telle l'ammophile, qui vient tout juste après, dans le dynamisme de colonisation des plages, aux îles-de-la-Madeleine, par exemple.

Photo Fleurbec / Gisèle Lamoureux

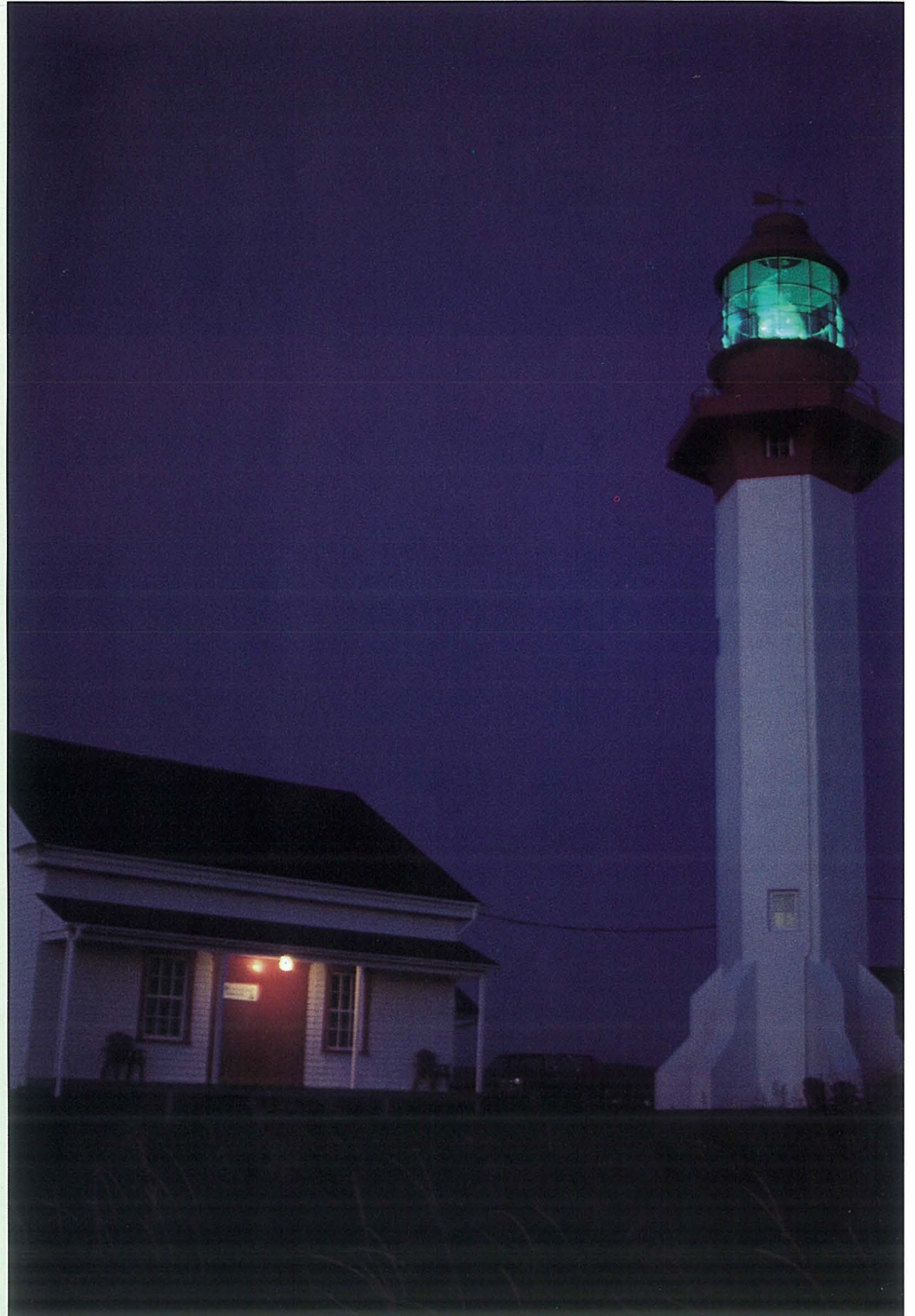
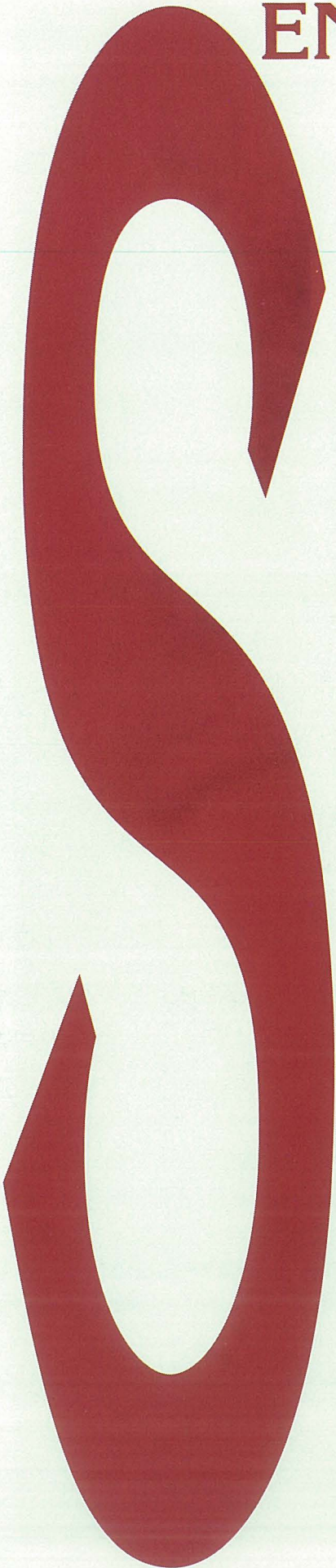


➡ Il existe plusieurs espèces de rosiers sauvages; celui-ci, le *rosier rugueux*, s'est particulièrement bien installé sur les rives de l'estuaire et en bordure des îles du Saint-Laurent. Les environs de Québec jusqu'à Matane. Un peu au-dessus de la ligne des plus hautes marées, il forme une bande étroite mais dense, quasi impénétrable à cause de l'abondance de ses épines très fortes. S'y glisse souvent un buisson de la même espèce, mais aux fleurs blanches.

Organisme affilié à l'UQCN, Fleurbec publie des guides d'identification sur les plantes sauvages. Gisèle Lamoureux, la coordonnatrice du groupe, a préparé cet article à partir de la documentation de Fleurbec.

SENTINELLES DU SAINT

Par Denyse Perreault



Des démarches auprès du ministère des Affaires culturelles du Québec ont été entamées pour que ce monument historique et puisse devenir accessible au public. Actuellement, le site accueille

16

Découvrez l'atmosphère presque magique des phares du Saint-Laurent...

À l'arrivée des visiteurs, les cerfs de Virginie ont promptement déserté la pointe Sud-Ouest, dominée par l'un des sept phares de l'île d'Anticosti. Comme par magie, en quelques minutes à peine, la brume avait englouti le monde. Seuls subsistaient, dans la mémoire sonore, les échos d'une fuite éperdue. Les yeux gardaient le souvenir d'un carrousel d'agiles créatures rousses, floues comme des ombres ou précises comme des flèches, dont l'une nageant dans les eaux glacées du golfe, maladroitement bousculée par le ressac.

Le charme de la brume, qui s'effiloche ensuite en douceur, faisait ressortir le mystère qui se dégage de ce site enchanteur, où l'on peut, en saison, apercevoir le canard arlequin (rare au Québec) et une variété de verge d'or propre à Anticosti.

Y pullulent aussi des fossiles, incrustés dans l'abondante pierre calcaire utilisée, en 1831, comme matière première pour la construction du phare haut de 28,6 m, une particularité architecturale qui lui aura valu d'échapper à la destruction définitive, selon le vœu des insulaires.

Géant aux fenêtres vides ourlées par la froide dentelle du verre, colosse pétrifié par le temps, rongé par le feu et entouré de barbelés comme un malfaiteur, ce phare dégage encore une fabuleuse impression de puissance. Tout près, quelques naufragés reposent aux côtés des membres de la famille Pope, gardienne de cette terre sauvage, isolée du reste du monde.

Des phares inoccupés, mais vivants

Même morts, même vides, ils sont plusieurs, parmi la cinquantaine de phares échelonnés au fil des îles et des rives du Saint-Laurent, à avoir gardé toute leur âme. Dynamité en 1961, celui de la pointe Ouest d'Anticosti, autrefois l'un des plus puissants du golfe, ressemble de loin

à une pierre étrange dont le regard éteint serait toujours occupé à scruter l'horizon.

Sur l'île Long Pèlerin (archipel des Pèlerins, Bas-Saint-Laurent), se dressent encore les vestiges d'un petit phare auquel la pierre blanchâtre de l'île confère des allures de fantôme.

Abandonnée depuis plus de dix ans, parfois vandalisée, la sentinelle solitaire de l'île aux Perroquets, seule propriété privée de l'archipel de Mingan, fait toujours magnifiquement corps avec le paysage. On y aborde rarement, contrairement à la Petite île au Marteau, la seule accessible presque en tout temps, en dépit des caprices de la vague et du vent. Le phare qui s'y dresse, un jeunot de 75 ans, sans trace d'originalité, pourrait être remis en état par Parcs Canada, pour accueillir les touristes.

Plusieurs phares sont désormais confinés, en tout ou en partie, au chômage technique. Soigneusement entretenus et pourvus d'entrailles modernes (telles, dans certains cas, des cellules photovoltaïques pour remplacer les systèmes de poulies qu'il fallait autrefois remonter à chaque jour, comme des horloges, afin de faire tourner la lampe), ils posent encore sur le monde leur œil lumineux de cyclope.

À chaque phare, son langage lumi-

Photo Camille Rousseau



Le phare de Métis-sur-Mer soit reconnu par le ministère de la Pêche et des Océans, soit reconnu par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Photo de recherche de Forêts Canada.



Photo Jean-Pierre Drapeau

Pointe-des-Monts offre plusieurs attraits: gastronomie, sorties en mer, décor magistral. Et parfois, pour les chanceux, la nuit, l'escalade du phare haut de 21 m.



Le phare du Pot à l'Eau-de-Vie a ceci de particulier qu'il s'élève au centre de la maison qu'habitait autrefois le gardien du lieu. Ayant été complètement remis à neuf par la Société Duvetnor, on peut désormais y passer la nuit.

neux, codé, lui servant de signature. Aux canons d'autrefois, ont également succédé les "criards" ou cornes de brume, dont les voix rauques de sirènes enroutées prennent la relève lorsque le brouillard brouille à mesure les signaux visuels.

D'autres phares, totalement désaffectés, ont vu pousser dans leurs parages des structures métalliques aussi anonymes qu'efficaces, destinées à tenir lieu de nouveaux phares. Les derniers gardiens, travaillant par rotation et devenus surveillants d'équipement sophistiqué, ne faisaient plus comme autrefois systématiquement corps avec leur bâtiment et la nature environnante. À l'automne 1988, les derniers phares encore habités, soit ceux de l'îlet Rouge et du Haut-fond Prince, à proximité du Saguenay, et celui du rocher aux Oiseaux, aux Îles-de-la-Madeleine, étaient désertés pour de bon.

Des vedettes de cartes postales

Après avoir cohabité longuement avec le genre humain, les phares se contentent aujourd'hui des courtes visites des techniciens chargés de leur entretien et, de plus en plus, de tête-à-tête inopinés ou organisés avec les touristes irrésistiblement attirés par les sites aux accents d'éternité, dans lesquels ils plongent leurs racines.

Même fermés au grand public, plusieurs jouent les vedettes de cartes postales. Les sept phares des Îles-de-la-Madeleine sont croqués plus souvent qu'à leur tour par les photographes amateurs. À l'étang du Nord, sur les caps, le mince cylindre métallique montre tout son caractère quand valsent la brume ou les nuages, créant des atmosphères aussi insolites qu'éphémères. Du côté de L'Échouerie, sur l'île de Havre-aux-

Maisons, le phare à la fois élégant et trapu balaie l'île d'Entrée de son pinceau lumineux. Il surplombe une enfilade de falaises rouges sculptées, profondément échancrées, sur lesquelles la neige dessine parfois des profils de divinités animales ou marines.

Autour du phare "maison de poupée" des îles du Pot à l'Eau-de-Vie, récemment remis à neuf par la Société Duvetnor, l'archipel frissonne de fleurs et d'oiseaux, dont les fameux eiders à duvet. On peut y effectuer de courts séjours et, après avoir escaladé la petite tour, embrasser du regard l'estuaire du Saint-Laurent.

De là-haut, comme lorsqu'on circule en bateau, on pourra voir briller des lumières esseulées, au cœur de ce secteur très fréquenté, où moult dangers (battures, hauts fonds, récifs et barres de sable) guettent les navires

et les êtres. Ces lumières proviennent entre autres du pilier de l'île Blanche, ou du phare-toupe du récif du Haut-fond Prince. Là, les gardiens ne disposaient même pas de quelques miettes de rocher pour se dégourdir les jambes. Immense solitude sur ces toupies immobiles, autour desquelles semblent tourner inlassablement les univers du fleuve et du ciel.

Des phares auberges

Le phare du Pot à l'Eau-de-Vie est l'un des derniers à avoir endossé ses habits du dimanche pour accéder au panthéon des vedettes du tourisme. Accessible sur demande, le phare de la pointe Carleton, sur l'île d'Anticosti, jouxte la maison du gardien, transformée en restaurant par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), qui gère le site.

Par le biais de la pourvoirie du lac Geneviève, les résidents de Port-Meunier hébergent les visiteurs sur l'emplacement du phare, à la pointe Nord, également baptisée cap de Rabast. Baleines et rorquals croisent fréquemment au large de ces pointes et à tous les crépuscules ou presque, les phares dressent leur noir profil, en contre-jour, devant des couchers de soleil qui comptent parmi les plus fastueux, les plus époustouffants du Québec.

Le site du phare de l'île Verte, baptisé Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, fait dans le style "base-de-plein-air". La tour ronde, légèrement conique, du plus ancien phare du Québec (allumé en 1809) n'a rien de bien caractéristique, mais son ancienneté lui a valu de figurer sur un timbre de 32 cents.

Son emplacement vaut d'autant plus le déplacement que dans cette petite île, les deux paysages dominants paraissent être l'envers du décor l'un de l'autre: traverser l'île donne littéralement l'impression de franchir la frontière du miroir... Du côté du phare, la sauvagerie maritime: rochers sculptés par le vent, conifères rabougris et échevelés, petite ou grande musique de marées. De l'autre, face au "continent", une paisible mosaïque de champs et de grands arbres, dodelinant doucement

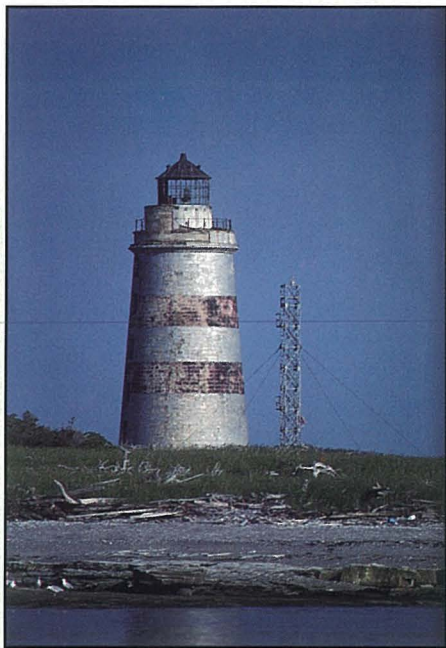


Photo Claude Ponthieux

Le fait d'être construit de pierre calcaire incrustée de fossiles aura valu au phare de la pointe Sud-Ouest, à l'île d'Anticosti, d'échapper à la destruction définitive.

de la ramure, sous la caresse d'une brise beaucoup moins mordante.

Convaincus de l'importance patrimoniale et du potentiel touristique du phare et de l'île, certains citoyens de L'Isle-Verte ont favorisé cette nouvelle vocation touristique. Il en a été de même à Baie-Trinité, à l'est de Baie-Comeau, où le phare de Pointe-des-Monts, érigé en 1830, a été sauvé de justesse et classé monument historique en 1965. Jacques Landry, l'avant-dernier gardien, a largement contribué à la transformation de la tour en musée et de l'ancienne maison du gardien en restaurant.

Ces métamorphoses ont permis d'assurer l'avenir de ce vestige du passé, installé sur un îlot rocheux, relié à la terre ferme par un petit pont. Une gastronomie haut de gamme, orchestrée par un chef de grand talent, et des sorties en mer, notamment à la recherche des grandes baleines, ne sont pas les moindres attraits d'un séjour à Pointe-des-Monts. On peut, dans ce décor magistral, s'asseoir tout simplement sur des rochers pour écouter parler la mer et attendre que les rorquals viennent souffler à l'air libre, à portée de regard... et d'admiration. Avec un peu de chance, on pourra peut-être aussi, à la nuit tombée, escalader la tour

DES PHARES À NE PAS MANQUER

Sur la rive nord du fleuve:

Cap-Bon-Désir, à Grandes-Bergeronnes. Un site à voir absolument, pour le paysage et les baleines qui viennent rôder à fleur d'eau, juste sous votre nez. Des guides et des naturalistes vous accueillent.

Ile du Corrossol, dans l'archipel de Sept-Iles. Le phare repose au coeur de l'un des plus importants sanctuaires d'oiseaux de tout le Canada, quant au nombre d'espèces.

Sur la rive sud:

Pointe-au-Père, à l'est de Rimouski. Un phare aux allures de cathédrale gothique et un Musée de la mer mettant en vedette le naufrage de l'Empress of Ireland.

Rivière-à-la-Martre. Un petit phare rouge, avec vue imprenable sur les caps de la mer, où l'on fait de l'interprétation sur la vie dans les phares.

Cap-des-Rosiers. Des visites guidées pour expliquer l'équipement technique. Le plus haut phare du Canada (37m) est situé à la porte d'entrée du parc Forillon, sur un site désert offrant toutefois, du haut de la tour, un panorama à couper la souffle.

Des phares où il n'y a pas d'activités précises, mais qui, pour le panorama, valent le détour: Cap-Chat, Cap Madeleine et Cap Gaspé.

Et peut-être y aura-t-il un jour le superbe phare de Métis-sur-Mer, un des rares sites au Québec d'où l'on peut observer une colonie de phoques.

haute de plus de 21 m, se rapprocher des mouvantes soieries des aurores boréales, effleurer le satin blanc de la pleine lune et compter les diamants étalés sur le velours quasi phosphorescent de la voie lactée.

On pourra surtout toucher du coeur et du doigt l'immensité, pour mieux frôler l'éternité. En essayant de l'ap-privoiser. Jusqu'au vertige.

Denyse Perreault est journaliste pigiste.

“Attention: fragîles!”

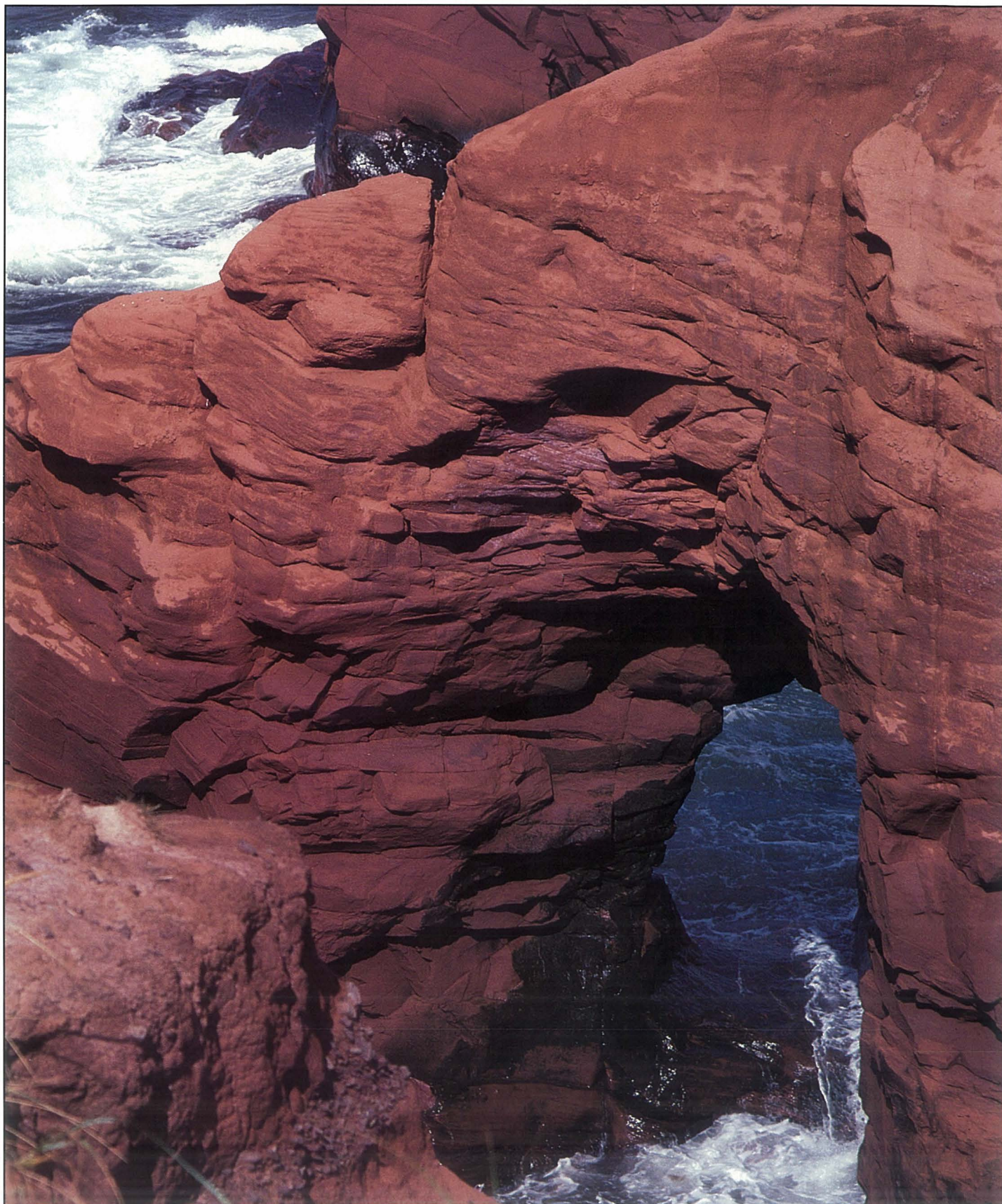


Photo André Cyr

Aux Îles-de-la-Madeleine, plusieurs dossiers environnementaux renvoient les Madelinots à un thème élémentaire: la protection de la nappe phréatique de l'archipel, seule source d'approvisionnement en eau potable.

Comme un bateau lancé en mer, une île entourée d'eau salée doit d'abord la survie de ses habitants à ses ressources en eau potable. Justement, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine possède de larges cales chargées d'eau douce: sa nappe phréatique.

Longtemps rassurés par cette présence essentielle, les Madelinots prennent conscience, depuis quelque temps, de l'importance de protéger leurs réserves d'eau. Des projets concrets s'amorcent déjà: les trois municipalités de l'île de Cap-aux-Meules s'approprient à diversifier leurs prises d'eau afin d'éviter qu'une trop forte demande exercée sur certains points de la nappe ne provoque une intrusion d'eau salée. Par ailleurs, le ministère des Forêts (MFO), imité par de nombreux citoyens, procède à des plantations d'arbres pour remédier au déboisement excessif qui a réduit la proportion d'eau de pluie capable d'atteindre la nappe. Quant à Hydro-Québec, elle s'active depuis le printemps dernier à réparer les dégâts d'une centrale thermique, construite dans les années 1950 à Cap-aux-Meules et qui a peu à peu laissé échapper 17 000 litres d'huile, contaminant une partie de la nappe souterraine.

Un autre exemple de la prise de conscience madelinienne concerne la gestion des déchets. Au début des années 1980, rappelle Jeannot Gagnon, aménagiste à la municipalité régionale de comté (MRC) des Îles-de-la-Madeleine, le gouverne-

Bien qu'entourées d'eau, les Îles-de-la-Madeleine connaissent un important problème d'eau potable. Pour s'approvisionner, les Madelinots n'ont que la nappe phréatique de leur archipel.

ment provincial obligeait toutes les municipalités à fermer leurs dépotoirs à ciel ouvert et à avoir plutôt recours à l'enfouissement sanitaire. Les Madelinots se sont opposés à cette directive, d'abord parce que l'exiguïté de l'archipel n'offrait pas de sites susceptibles de répondre aux besoins à long terme, mais aussi parce qu'on craignait la contamination de la nappe phréatique. La solution qu'avancent les Madelinots est beaucoup plus avant-gardiste, mais aussi beaucoup plus coûteuse: construire une usine de compostage des déchets organiques, couplée à un incinérateur où seraient brûlés les déchets imputrescibles (voir l'encadré). Cette solution tient compte de la difficulté pour les îles de s'inscrire dans un réseau de cueillette/récupération, compte tenu du coût de transport inhérent à l'exportation des produits récupérés.

Une mine d'eau

L'archipel des Îles-de-la-Madeleine occupe une place particulière dans le cœur des Québécois et sur la carte géographique de la province. Sa douzaine d'îles s'étend en plein golfe du Saint-Laurent, à une centaine de kilomètres au large de l'Île-du-Prince-Édouard et à une latitude comparable à celle de La Tuque.

Sur 200 km² de territoire, près de 15 000 habitants se côtoient. Au surplus, les îles accueillent, chaque année, quelque 30 000 visiteurs. Pour répondre à la demande en eau de tous ces gens, usages domestiques et industriels confondus, il n'existe aucun cours d'eau d'envergure. La seule source d'approvisionnement reste la nappe phréatique. Cette partie du sous-sol madelinot est une véritable éponge imbibée par les précipitations (neige fondue et pluie) qui ont pu s'y infiltrer. En profondeur, l'eau douce cède sa place à l'eau salée sur laquelle elle se trouve habituellement.

La rencontre souterraine des deux eaux marque, bien entendu, la limite de la réserve d'eau potable. On sait maintenant que le pompage d'eau doit être réparti en plusieurs puits de faible débit, sans quoi la zone vidée de son eau douce se remplit d'eau salée. Cette situation s'est produite sur la pointe de l'île de Grande-En-

trée, condamnant irrémédiablement ce secteur de la nappe.

Pour ne pas en arriver à une situation aussi grave ailleurs, les autorités municipales sont aux aguets. Dans le village de Cap-aux-Meules, situé sur l'île centrale, où de plus en plus de Madelinots choisissent de s'installer, les deux puits qui alimentent le réseau d'aqueduc font face à une demande qui excède depuis peu la pression acceptable. Il a donc été résolu récemment d'augmenter le nombre de puits. Lorsque les travaux, qui doivent être entrepris cet automne, seront achevés, le nombre de puits pour les municipalités de Cap-aux-Meules, de Fatima et d'Étang-du-Nord sera passé de 12 à 17, chacun d'eux ne prélevant jamais plus de 227 litres à la minute. "Dans un modèle idéal, le volume d'eau puisée ne devrait pas excéder le volume des précipitations qui ravitaillent la nappe", explique Jeannot Gagnon.

La nappe ou la mer

On estime actuellement qu'aux Îles-de-la-Madeleine, à peine 30 % de la pluie et de la neige fondue pénètre le sol et grossit les réserves d'eau. Contrairement à d'autres régions du Québec où les eaux de ruissellement se dirigent vers les cours d'eau, 70 % des précipitations des îles vont directement à la mer ou s'évaporent.

Le couvert forestier constitue un élément important de la rétention de l'eau. L'ombre des arbres réduit l'évaporation, leurs racines rendent le sol plus poreux et leur structure forme une barrière pour la neige. L'humus, résultant de la transformation des feuilles et des épines, retient beaucoup d'eau. De plus, en milieu forestier, le sol gelant moins profondément, il peut absorber plus rapidement l'eau de fonte printanière. C'est donc sur ce thème de la rétention et sur celui d'une réduction de l'érosion du sol par le vent que s'articule la campagne actuelle de reboisement des Îles-de-la-Madeleine.

Selon un document du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), dont une partie est devenue le ministère des Forêts (MFO), le couvert forestier des îles serait passé, entre 1967 et 1983, de 26 % à 18 % du

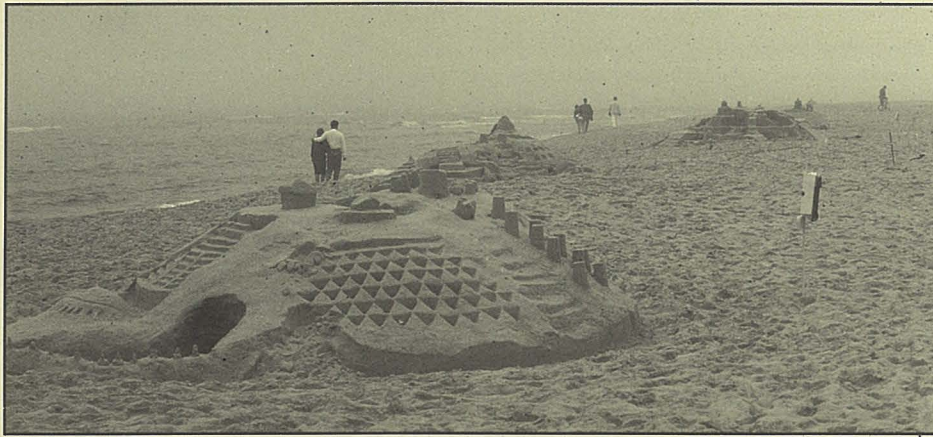


Photo Micheline Moisan

“Attention: fragiles” est sûrement un slogan qui hante les Madelinots et les visiteurs lorsqu’ils participent au concours de construction de châteaux de sable qui se tient, depuis cinq ans, chaque deuxième samedi du mois d’août, sur la plage du Havre-Aubert.

territoire. Comme les arbres ont longtemps alimenté la construction domiciliaire et navale des îles, on croit qu’une proportion encore plus grande des Îles-de-la-Madeleine était autrefois couverte de forêts. Le développement domiciliaire ainsi que la cueillette d’arbres de Noël et de bois de chauffage font encore reculer la forêt madelinienne.

“Le problème, souligne François Quirion, ingénieur forestier du MFO, c’est que les conditions particulières des Îles-de-la-Madeleine ne favorisent pas du tout la régénération naturelle. Le cycle s’étend là-bas sur une très longue période, sans doute plus d’un siècle.” En effet, vu la violence du vent qui dessèche les jeunes pousses et qui chasse la neige protectrice, les nouveaux arbres croissent à grand-peine. La végétation herbeuse, prompte à envahir la moindre parcelle déboisée, ainsi que les voraces campagnols des champs (mulots) qui y fourmillent ne favorisent pas non plus une régénération rapide.

J’ai planté un arbre

En 1988, le MER a proposé, comme solution, de planter d’abord une rangée d’arbres brise-vent. Depuis trois ans, on a réalisé 45 des 150 km de brise-vent prévus. À la limite de certains lots privés, on plante deux rangées d’arbres, la première constituée de peupliers ou de saules qui sont résistants et grandissent rapidement, la seconde formée d’épinettes

blanches dont la longévité est supérieure. Jusqu’à maintenant, leur taux de mortalité n’excède pas 15 %.

Alors que la proposition du MER prévoyait que le reboisement à plus grande échelle ne s’amorcerait que vers la fin du siècle, à l’abri des brise-vent, certaines initiatives locales ont permis de faire démarrer, dès 1990, quelques projets. Déjà, une jeune forêt émerge sur plusieurs terrains, jadis peuplés d’arbres, mais depuis longtemps en friche. Tout comme pour les arbres brise-vent, les plants ont été produits en pépinière, à partir de graines récoltées aux îles. On espère ainsi que les plants seront mieux adaptés aux conditions du milieu.

D’autres projets se bousculent dans le dossier de la reforestation aux Îles-de-la-Madeleine. Par exemple, un vidéo a été produit pour sensibiliser les enfants à l’importance du reboisement. Une distribution annuelle de jeunes pousses est désormais assortie de démonstrations et d’un dépliant expliquant les soins particuliers à donner aux petits arbres des îles et un sentier d’interprétation de la forêt d’épinettes rabougries est en voie de réalisation. Le recours à l’aulne, dont la croissance est rapide, a aussi été encouragé.

En outre, l’hiver dernier, de nombreux Madelinots ont acheté un arbre de Noël cultivé, importé des provinces maritimes. Cette importation vise à diminuer le nombre de sapins coupés annuellement aux îles; en

1987, il était de 5 000. “Nous ne voulons pas condamner ceux qui vont couper leur arbre, précise Hélène Chevrier, du Mouvement pour le patrimoine naturel des Îles, aussi connu sous le nom d’“Attention: fragiles”. Mais nous leur disons que ce n’est pas un geste anodin pour l’environnement. Ici comme sur le continent, au minimum, il y a une bonne manière de le faire. Par exemple: en couper un seul et le choisir ailleurs qu’en lisière d’un boisé.”

“Attention: fragiles” joue un rôle moteur dans plusieurs des projets se rapportant à la forêt des îles. “Mais il

UNE USINE DE COMPOST

Le compost n’était pas encore à la mode au Québec, en 1987, quand la firme d’ingénierie SNC a déposé ses plans et devis pour la construction d’une usine de compostage aux Îles-de-la-Madeleine! Commandées quelques années auparavant par la MRC locale, des études avaient démontré que cette solution, initialement proposée par un groupe environnemental local connu sous le nom de “Ré-Utilises”, s’avérait la meilleure, compte tenu de la vulnérabilité de la nappe phréatique, pour l’élimination des déchets domestiques.

Le projet est toujours sur la table. Il s’agirait de diriger quelque 7 500 tonnes de déchets domestiques produits annuellement par les Madelinots et par les touristes vers une usine qui, après un premier tri; les déchiquetterait, accélérerait leur décomposition et produirait finalement 3 500 tonnes de terre noire. Quant aux résidus de ce traitement, ils seraient éliminés par incinération. Pour leur part, la ferraille, les “monstres” et les déchets dangereux posent encore un problème. La solution madelinienne n’est pas encore approuvée par le gouvernement provincial, qui devrait cependant se prononcer cet été, selon Jeanot Gagnon, aménagiste à la MRC. Il faut dire qu’une telle approbation gouvernementale doit être assortie d’un investissement de cinq millions de dollars. Additionnée aux deux millions provenant du milieu madelinot, la somme permettrait la construction de l’usine de compostage et de l’incinérateur. Quant à leur fonctionnement, les municipalités des îles en assumeraient la facture.

y a encore beaucoup à faire, rappelle Arthur Miousse, président du groupe environnemental. Rien n'empêche actuellement le premier venu de raser un terrain boisé pour y construire sa maison. Nous essayons de sensibiliser les gens et de rester vigilants."

Nappe de diesel

La vigilance d'"Attention: fragîles" s'exerce aussi sur un autre dossier qui touche de près la question de l'eau potable: la contamination de la nappe phréatique par des fuites d'huile autour de la centrale thermique de Cap-aux-Meules.

Les Îles-de-la-Madeleine n'étant pas reliées au réseau de transport hydroélectrique québécois, Hydro-Québec a racheté là-bas, dans les années 1960, une centrale de production d'électricité alimentée au diesel no 2, un produit plus dense et moins volatile que l'essence. En 1989, quand la société d'État a songé à agrandir la centrale, elle a procédé à des analyses du sol et constaté sa

contamination par l'huile. En suivant la piste, les experts ont découvert que la quantité était importante et qu'elle s'était infiltrée jusqu'à la nappe phréatique. Heureusement, aucun puits n'a été contaminé, bien que deux d'entre eux, alimentant la municipalité de Cap-aux-Meules, étaient situés à environ 100 m du site contaminé.

On procède, depuis le printemps 1990, au pompage de l'huile lourde. On prévoit d'autre part entreprendre, à l'automne, le démantèlement de la centrale incriminée. Jusqu'à maintenant, relève Monique Gastinel, agente de communication pour Hydro-Québec, quelque 3000 litres ont été retirés, sur un total estimé à 17 000 litres. L'huile est brûlée sur place, dans le petit incinérateur de la compagnie, favorisant de ce fait l'incinération des déchets liquides de la centrale. L'étape subséquente, la décontamination du sol, posera de nouveaux problèmes.

"Hydro prend les grands moyens, déclare sur un ton approbateur Arthur

Miousse. Avec ses experts, ses spécialistes et leur jargon, on finit par ne plus les suivre. Mais on y met quand même notre nez et ça leur rappelle que cette situation nous inquiète vraiment."

En réalité, il y a peu de dossiers environnementaux où "Attention: fragîles" et ses 150 membres ne mettent pas leur nez... La protection des dunes et de leur habitant le plus menacé, le pluvier siffleur, tout comme la gestion des déchets dangereux et la restauration des carrières figurent aussi sur leur liste!

Ce n'est pas sans raison que ces Madelinots s'engagent à fond pour sauvegarder leur patrimoine naturel. Dans un milieu aussi restreint que l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, la moindre perturbation provoque un effet direct. À son échelle, l'archipel vit les mêmes problèmes qu'un continent entier. Ses habitants en voient seulement, avant nous, les conséquences.

Louise Desautels est journaliste pigiste.

AVIS AUX GROUPES AFFILIÉS ET AUX REPRÉSENTANTS DES MEMBRES INDIVIDUELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPORTANTE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQCN

Date: Samedi le 14 septembre 1991

Heure: 8 h 30

Lieu: Québec (l'adresse sera précisée ultérieurement)

Thème de la réunion: STRUCTURES ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'UQCN

La réunion du Conseil d'administration portera sur la place que l'UQCN doit prendre dans le mouvement environnementaliste québécois et sur le rôle qu'elle doit jouer conformément à ses objectifs et à ceux de ses membres individuels et affiliés. Conséquemment, il conviendra de réfléchir aux modifications que l'UQCN devrait apporter à ses structures de représentation et de fonctionnement. Il y aura peut-être lieu de proposer des amendements aux règlements généraux.

Le succès de cette journée repose sur la participation du plus grand nombre de groupes affiliés et de représentants des membres individuels.

Pour plus d'informations, contactez Richard Favreau, au (418) 628-9600

L'ÉPURATION DES EAUX, UN CASSE-TÊTE PLANÉTAIRE

Par Clôde de Guise

La pollution de l'eau constitue une menace environnementale inquiétante. Sans eau, pas de vie possible! Pour avoir rejeté impunément nos déchets à l'eau, plusieurs de nos cours d'eau sont désormais de vastes égouts à ciel ouvert. À travers le monde, les plus grands lacs et les cours d'eau les plus importants n'arrivent plus, dans la majorité des cas, à s'épurer naturellement. Que fait-on pour remédier au problème?

De l'usine d'épuration des eaux usées aux autres solutions

Des sociétés d'assainissement des eaux se penchent sur la question et mettent en place des programmes d'assainissement. La méthode classique est d'installer, dans les grands centres, des usines d'épuration des eaux usées utilisant des procédés mécaniques (dégrillage, désablage, et débordage, décantation, etc.) et biochimiques (chloration ou ozonation, etc.). Ces stations sont énergivores et requièrent des équipes de spécialistes pour les faire fonctionner. En outre, ces installations sophistiquées ne conviennent pas aux collectivités de moindre importance et aux villages de moins de 1000 habitants.

Aussi, les chercheurs tentent-ils de trouver des solutions permanentes, économiques et de plus en plus écologiques. En Europe, pour desservir de petites communautés, on a expérimenté avec succès diverses techniques comme les disques biologiques, un procédé aérobic. Dans leur rotation, les disques entraînent à leur surface un film d'eaux usées qui se trouvent aérées à leur contact avec l'air. Les micro-organismes à la surface des disques forment un limon



Photo Groupe Conseil Polytec

Pour assainir ses eaux usées, le Québec recourt dans 80 % des cas à la technique des étangs aérés facultatifs, comme ici, à Saint-Gédéon, en Beauce. Aménagé en 1984, au coût de 1,3 million de dollars, ce système d'épuration des eaux, localisé le long de la rivière Chaudière, dessert une municipalité de 1400 personnes.

biologique qui absorbe rapidement la nourriture contenue dans les eaux usées.

L'épuration par culture de roseaux (phragmites), mise au point en Allemagne, en 1964, intéresse de plus en plus de personnes et commence à faire sérieusement parler d'elle. L'utilisation de roseaux et de plantes de marécage (jonc, iris, scirpe, menthe aquatique, etc.) est liée à la faculté de ces végétaux à vivre dans des sols saturés d'eau et à se nourrir de matières organiques en suspension. Le principe des marais de plantes aquatiques est efficace autant pour l'épuration des eaux usées domestiques ou industrielles que pour les boues. Il crée par ailleurs, pour une avifaune variée, un lieu de nidification et d'alimentation de choix. Cela est tellement vrai que la petite ville d'Arcata, à quelque 480 km de San Francisco, a fait de ses marais d'épuration des eaux une zone d'attraction touristique pour l'observation de la nature, prouvant ainsi que toutes les audaces sont

permises lorsqu'on travaille de concert avec l'environnement.

La prestigieuse Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) teste également d'autres méthodes écologiques, tels les filtres à sable ou à tourbe, l'épandage en milieu forestier, le lagunage, etc.

Une lente évolution

L'année 1978 marque un tournant dans l'histoire de l'assainissement de l'eau au Québec. On constate alors que la réglementation municipale relative aux branchements à l'égout était défaillante ou, pire encore, inexistante. Deux ans plus tard, le ministère de l'Environnement du Québec crée la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE). Cette société d'État a pour mandat d'apporter le support nécessaire aux municipalités afin qu'elles puissent se doter, au meilleur coût possible, d'équipements d'épuration de

bonne qualité, explique Jean-Yves Babin, pdg de la SQAE. Treize ans et cinq milliards de dollars plus tard, 676 des 1500 municipalités du Québec font appel aux services de la SQAE et plus de 200 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 300 villes et villages. Ainsi, environ 50 % des eaux usées domestiques sont traitées au Québec. Précisons qu'assainir signifie: diminuer la charge polluante. On espère que la nature fera le reste. Assainir n'est donc pas une méthode de dépollution.

Pour assainir les eaux usées au Québec, on recourt, dans 80 % des cas, à la technique des étangs aérés facultatifs. On utilise aussi les étangs non aérés. La différence entre les étangs aérobic (aérés) et anaérobic est que dans le procédé aérobic, de l'air est pulsé mécaniquement, ce qui active l'épuration. Le temps de rétention passe de 180 à environ 15 à 30 jours. Les étangs sont des techniques d'épandage qui requièrent beaucoup d'espace, soit 20

DIXVILLE, UNE USINE POUR 300 HABITANTS!

Le dossier d'épuration de Dixville, un petit village de 300 habitants en Estrie, démontre le côté parfois abusif des sociétés d'État. En 1989, la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) envoie une requête au couple Mathieu, installé sur une terre agricole zonée, demandant l'autorisation de procéder à des prélèvements. Ils refusent, considérant qu'ils ne sont pas suffisamment informés sur les objectifs de la SQAE. Ils apprendront, par la suite, que la firme Technica, chargée des plans et devis du projet de traitement des eaux usées de la municipalité, a retenu une partie de leur terre pour y implanter un étang non aéré, au coût de deux millions et demi de dollars. Dans la présentation du dossier, aucune alternative de système ou de choix de sites n'était proposée.

En décembre 1989, le litige est amené devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTA). Cette dernière ne peut se prononcer sur les aspects techniques du projet, mais refuse la proposition, à cause du potentiel agricole de cette terre qui était exploitée jusqu'à tout récemment par les propriétaires. Entre autres, on y pratiquait la culture des fraises pour l'autocueillette. La Commission a également précisé que son refus se fondait sur l'absence, dans le rapport, d'autres propositions de site.

Lors de l'audience de la CPTA, les Mathieu ont eu à faire la preuve que la SQAE avait mal fait son travail. Pour étayer un dossier démontrant que d'autres choix plus économiques et écologiques existaient, ils ont retenu les services d'un agronome, Daniel Labbé, et d'un ingénieur, Pierre Godbout, professeur à l'École polytechnique de Montréal. Ce dernier a proposé un système qui diminuait d'au moins un million de dollars les frais d'installation.

En avril 1991, la SQAE abandonne le projet de Dixville. Quant aux Mathieu, ils tentent de récupérer les sommes investies dans la défense de leurs droits.

2800 \$. Or, actuellement, les frais de construction associés aux projets des petites municipalités montent à environ 10 000 \$ par personne. Pour contourner ce gouffre économique, la SQAE cherche d'autres techniques moins coûteuses (filtre à sable ou à tourbe, roselière, etc.).

En somme, dans le traitement des eaux usées des petites municipalités, ce sont des considérations économiques qui nous engagent sur la voie de l'écologie. Mais le temps de procéder aux expertises, de faire des tests et de produire une documentation adéquate pour l'implantation de nouveaux systèmes laisse supposer que beaucoup d'eau coulera sous les ponts. Sans vouloir jeter la pierre à la SQAE, on peut facilement imaginer que nous aurons encore à faire face à des incongruités technologiques, comme ce fut le cas dans le dossier de Dixville (voir l'encadré).

Éric Bouchard, directeur gé-

néral de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), un regroupement de spécialistes, explique "qu'il est insensé de n'utiliser que des notions économiques pour gérer l'environnement: "Dans le dossier de l'assainissement des eaux, le grand problème, explique-t-il, est l'absence de vue d'ensemble des problèmes. L'AQTE a toujours privilégié une politique globale de gestion de la ressource eau, comme celle utilisée notamment en France, où chaque pollueur paie des redevances en fonction de la charge polluante. Ces sommes servent ainsi à subventionner des investissements dans le domaine de l'assainissement des eaux, tout en accordant des primes au rendement pour une bonne exploitation des ouvrages." L'AQTE propose de plus la gestion par bassin hydrographique et la tarification de l'eau selon la consommation.

Chose certaine, mieux que toutes les techniques d'assainissement, la meilleure ac-

UNE ÉPURATION NATURELLE DES EAUX

À quelques pas d'une station de métro, sur la plage de l'île Notre-Dame, plus de 5000 personnes peuvent se baigner dans le fleuve Saint-Laurent. On pourrait croire que l'eau y serait polluée par les baigneurs. Pourtant, elle est très propre et bien oxygénée. C'est qu'elle est filtrée... par des marécages peuplés de plantes aquatiques, un processus d'épuration qui compte parmi les plus naturels qui soient.

Des prises conduisent l'eau souillée vers les trois étangs où des plantes aquatiques indigènes (immergées, submergées et flottantes) retiennent, à l'aide de leurs racines, bactéries et micro-organismes. Des aérateurs oxygènent chacun des bassins et l'écoulement de l'un à l'autre se fait par gravité. Une fraction de cette eau est soumise à l'action de rayons ultraviolets produits par un appareil, ce qui tue toutes les bactéries indésirables. Une eau claire et propre retourne alors en cascade à la plage.

Le système d'épuration des eaux de la plage Notre-Dame, qui a coûté près de 650 000 \$, a été conçu par l'ingénieur Pierre Godbout, professeur à l'École polytechnique et président d'une firme de génie conseil. Implanté l'été dernier, il n'a fonctionné qu'à 20% de sa capacité. Aussi, par précaution, on a chloré l'eau afin de répondre adéquatement aux normes de salubrité. Ce sera donc au cours de la présente saison estivale que nous pourrons juger de l'efficacité de ce système, une première au Québec!

tion pouvant permettre à nos cours d'eau de recouvrer leur capacité de s'épurer naturellement est très simple: cesser d'y jeter les déchets qu'on y déverse!

Clôde de Guise est journaliste pigiste.

fois plus que les usines d'épuration.

Dans les grands centres, on retrouve l'usine industrielle (mécanique et biochimique), dont le temps de rétention est d'environ 15 heures. Ce procédé produit quotidiennement des boues, le problème environnemental de demain, de l'avis de plusieurs experts, puisqu'il s'agit de "concentrés de polluants".

Du Moyen Âge à nos jours

Jean-Yves Babin considère que le Québec était, il y a à peine dix ans, au Moyen Âge en matière d'assainissement des eaux. Aujourd'hui, nous atteignons tranquillement la moyenne des villes industrialisées.

Tout cela a fière allure dans un rapport annuel. Mais sur le terrain, ça ne sent pas toujours bon. Les systèmes en place ne fonctionnent pas tous à 100 %. Un problème crucial non résolu dans le dossier des eaux usées est celui du débordement dû aux eaux pluviales qui viennent engorger les égouts des grandes villes. Ce débordement est une source importante de pollution. Et puis il y a les quelque 300 petites municipalités de moins de 500 habitants, qu'on laisse... dans le Moyen Âge, sans aucun système de traitement d'eau.

Au Québec comme ailleurs, on tente de trouver des méthodes plus économiques et plus écologiques d'assainissement des eaux.

Les problèmes affluent et le gouvernement, qui finance à 90 % l'installation des systèmes, a tenté de noyer la question en décembre dernier en voulant imposer un moratoire sur tous les projets d'épuration dont le coût par habitant est évalué à plus de

ÎLE D'ORLÉANS: UNE HISTOIRE D'EAU

Par Lyne Lauzon

Après avoir rêvassé des années durant sur le merveilleux air de Félix Leclerc rappelant l'extraordinaire beauté de l'île d'Orléans mais attirant également l'attention sur sa détérioration, les gens apprenaient avec stupeur, l'été dernier, que l'eau de ce lieu idyllique est contaminée. Il va sans dire qu'un vent de panique souffla sur l'île. Était-il justifié?

Dans le cadre de son mandat de prévention et de protection de la santé publique, le Département de santé communautaire (DSC) de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec entreprend, en mai 1989, une étude sur la qualité de l'eau potable à l'île d'Orléans, qui compte ap-

proximativement 7000 personnes (10 000 en été). Réalisée en collaboration avec la municipalité régionale de comté (MRC) de l'Île-d'Orléans, le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), cette recherche vise à évaluer la qualité de l'eau souterraine de l'île et à en estimer les risques pour la santé humaine.

Plusieurs raisons, dont le fait que la population de l'île s'alimente en eau potable à partir de puits privés, expliquent cette décision. Car l'eau des puits individuels ne fait l'objet d'aucun contrôle réglementaire. Or, les installations sanitaires s'avèrent souvent vétustes. Il ne faut pas oublier que si la plus jeune des six

municipalités de l'île d'Orléans fut fondée en 1870, la plus vieille date de 1661.

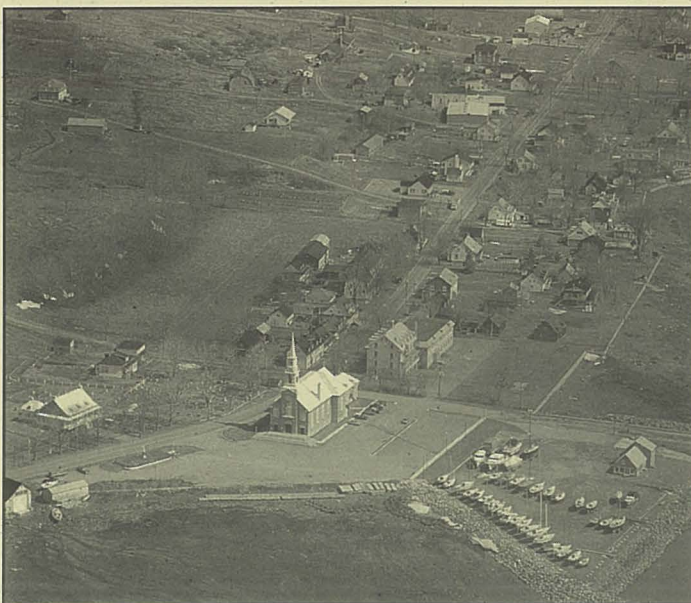
Par ailleurs, au centre des villages, notamment à Saint-Laurent, plusieurs propriétaires possèdent un bout de terrain nettement trop petit pour pouvoir disposer d'installations sanitaires adéquates. Ce constat apparaît d'autant plus préoccupant que l'on sait que les conditions hydrogéologiques de l'île ne favorisent pas une épuration naturelle de l'eau souterraine. "L'eau s'écoule trop rapidement, signale Jacques Labbé, ingénieur au MENVIQ. Le sol étant surtout constitué de roc fissuré et de schiste argileux, il ne permet presque pas de rétention capillaire."

"Par le passé, ajoute Nicole

April, une des responsables de l'étude du DSC, la population de l'île ainsi que des dirigeants avaient exprimé leur crainte, particulièrement face aux pesticides et aux engrais dus à une activité agricole intensive de plus en plus spécialisée."

Quand "ensorcelée" devient "contaminée"

Les résultats d'analyses démontrent que la concentration autant totale qu'individuelle de tous les pesticides présents dans l'eau potable est en deçà des normes fixées par la réglementation provinciale. Dans quelques puits, des nitrites et des nitrates ont cependant été décelés en quantité supérieure à la limite maximale permise.



Photos Pierre Lahoud, MAC

QUELQUES NORMES RÉGISSANT LES INSTALLATIONS SANITAIRES DES MAISONS RÉSIDENTIELLES

Distance entre:	champ d'épuration	fosse septique
- puits	30 m	15 m
- cours d'eau ou plan d'eau	15 m	11 m
- résidence	6 m	2 m
- limite de propriété	3 m	3 m

N.B.: Le nombre de chambres à coucher détermine le type de champ d'épuration à construire.

Selon le rapport de synthèse du MENVIQ, les analyses révèlent d'autre part une importante contamination bactériologique des puits. En effet, lit-on dans le document, "le pourcentage de puits contaminés sur le territoire de la MRC de l'Île-d'Orléans est de l'ordre de 83 %. Il y a en conséquence un problème qui semble être généralisé au niveau des nappes aquifères de l'île."

Diverses actions sont entreprises à l'île d'Orléans afin d'améliorer la qualité de l'eau potable.

Une telle interprétation fait fulminer Conrad Gagnon, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans et maire de Saint-Pierre. "Je m'objecte à une telle conclusion, car elle découle d'une extrapolation, s'insurge M. Gagnon. Ils n'ont examiné l'eau que de 36 puits et, encore, ils ont choisi les sites les plus à risques. Ce qu'il faut savoir, reprend M. Gagnon, c'est qu'il existe sur l'île deux phénomènes. Dans les villages, très distants les uns des autres, les résidences apparaissent rapprochées entre elles; dans les campagnes, elles sont cependant beaucoup plus éloignées. Au moins en dehors des villages, la pollution doit donc être extrêmement rare."

Jacques Labbé et Nicole April conviennent qu'on ne peut généraliser ou prétendre que les données obtenues reflètent la situation de l'ensemble de l'île d'Orléans. Mme April insiste néanmoins sur la vali-

■ Dans les villages, notamment à Saint-Laurent, les résidences apparaissent souvent rapprochées entre elles (à gauche). Dans les campagnes (à droite), elles sont cependant beaucoup plus éloignées. La situation n'est donc pas la même partout.

dité de l'étude. "Nos échantillons ont bel et bien témoigné d'une eau fortement contaminée. Il y a donc un problème environnemental à l'île."

Heureusement, malgré la qualité douteuse de l'eau, la population insulaire ne souffre pas d'un niveau anormal de gastro-entérites. C'est ce que révèle aussi l'étude du DSC à laquelle ont participé 262 ménages, soit 872 résidents. "Reste qu'une contamination de l'eau implique nécessairement un risque pour la santé", souligne le docteur April.

Prise en main de la situation

Sensible au "cri d'alarme", comme il le dit lui-même, Jean-Paul Gendron, maire de Saint-Laurent, écrivait dans le journal local de sa municipalité, en mai dernier: "Il est de notre devoir de bien nous situer dans cette problématique globale et de réagir positivement afin d'enclencher le mécanisme qui nous permettra de stopper cette dégradation et de revenir à une situation enviable." Dans son message, le maire invite chacun à faire une analyse honnête de sa propre situation. Il déclare: "L'exercice doit avoir pour but ultime de bien connaître notre dossier afin de régler collectivement notre problème."

Pendant ce temps, la municipalité de Saint-Jean votait un budget de 10 000 \$ pour pouvoir engager une firme d'ingénieurs. "Celle-ci aura pour

mandat de localiser les installations sanitaires les plus défectueuses et de voir s'il y a lieu de créer un petit réseau ou de mettre en place d'autres solutions", expose le maire Lucien Létourneau. Comme les élus des autres municipalités de l'île, M. Létourneau insiste sur un point: "Pas question de système d'égout pour tout le village. Ce serait trop onéreux."

Économiquement parlant, convient Daniel Paradis, ingénieur au MENVIQ, "pour 30 maisons ou moins, la fosse septique demeure la solution idéale. Du point de vue technique, cependant, l'idéal, c'est un réseau." De l'avis de M. Paradis, non seulement un réseau muni, par exemple, de disques biologiques diminuerait le nombre de sites potentiellement à risque, mais il saurait très bien s'accommoder du type de sol de l'île. "L'avantage du réseau, soutient l'ingénieur, c'est qu'il permet d'avoir une plus grande distance entre les champs d'épuration et les puits, ce qui diminue les risques de contamination."

Dénouement tentaculaire

Ainsi, l'étude du DSC a sensibilisé les élus et la population de l'île à l'existence d'un problème que plusieurs soupçonnaient déjà depuis quelques années. Elle a également suscité le désir de mieux connaître la situation réelle et même provoqué un renversement de la vapeur. Par exemple, fait valoir Serge Mongeau, membre des Amis

de la Terre de l'île d'Orléans, lors de nouvelles constructions, les municipalités veillent désormais à faire appliquer plus sévèrement la réglementation dont elles sont responsables depuis 1983 relativement aux installations sanitaires. Quand des modifications sont apportées aux maisons existantes, les administrations municipales se font par ailleurs plus attentives.

À Saint-Jean, un règlement a aussi été instauré afin que les boues des fosses septiques ne soient plus vidangées un peu n'importe où. Un règlement semblable pourrait bientôt être adopté pour l'ensemble de la MRC de l'Île-d'Orléans, atteste Conrad Gagnon. Il est également question de réglementer l'entretien des installations sanitaires. Des pourparlers sont actuellement en cours.

De leur côté, depuis leur fondation l'année dernière, les Amis de la Terre de l'île diffusent de l'information et sensibilisent les insulaires, de sorte que ces derniers cessent d'utiliser des pesticides sur leur pelouse et recourent plutôt à d'autres moyens pour contrôler insectes ou mauvaises herbes.

Depuis trois ans, un réseau de lutte intégrée regroupant maintenant 29 producteurs agricoles tente, pour sa part, de modifier ses pratiques culturales et de trouver de nouvelles techniques de lutte en vue d'utiliser le moins possible de pesticides. "Dans certaines cultures, évalue Patrice Thibault, un des deux agronomes assurant le suivi technique du réseau, on a déjà diminué de 50 % l'utilisation de ces produits de synthèse."

"Tout n'est pas fait, commente Serge Mongeau, mais ça bouge. Car il y a à l'île une volonté de résoudre les problèmes."

Lynne Lauzon est adjointe à la rédaction au magazine FRANC-VERT.

PARCS

Délai au parc de la Jacques-Cartier

Contrairement à ce qu'avait annoncé Carol Mathieu, attaché de presse du ministre Gaston Blackburn (voir "Tumulte au parc de la Jacques-Cartier", FRANC-NORD, novembre-décembre 1990), les travaux visant à rendre de nouveau accessible au public la zone la plus sauvage du parc de la Jacques-Cartier, soit les deux tiers de ce merveilleux site naturel, n'auront pas été entrepris ce printemps. Ce retard découle, selon M. Mathieu, de la solution retenue dans le but d'éviter tout nouvel éboulement susceptible de nuire à l'accès au parc: la consolidation de l'important talus s'étant effrité à la

suite du tremblement de terre survenu le 25 novembre 1988. "Avant de pouvoir entreprendre les travaux nécessaires à cette consolidation, expose Carol Mathieu, il fallait attendre que le talus soit complètement dégelé. C'est pourquoi l'appel d'offre a été retardé au 30 mai dernier, soit trois semaines plus tard que prévu."

Selon les informations fournies par Gaétan Thibault, chargé de projets au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, les travaux de consolidation devraient avoir été entamés aux environs du 8 juillet et prendre fin, au plus tard, à la mi-octobre. La consolidation du talus implique, à des niveaux différents, des travaux particuliers. Ainsi, au haut du talus, une légère modification de la pente de-



vra être apportée. Dans la partie médiane, en amont de la route, il faudra introduire une membrane alvéolée de plastique. En aval, du côté de la rivière, un petit mur de soutènement de terre armée ou un gabion devra être construit. On estime le coût de ces travaux à près de 800 000 \$.

Lyne Lauzon

Lyne Lauzon est adjointe à la rédaction au magazine FRANC-VERT.

Nature  Expert

TOUT POUR L'ORNITHOLOGUE

MATÉRIEL
POUR LES AMATEURS
DE SCIENCES NATURELLES

— DIFFUSION —

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LIVRES • DISQUES • JUMELLES
NICHIRS • MANGEOIRES
ABREUVOIRS POUR COLIBRIS
APPEAUX • GRAINS • LOUPES
FILETS À PAPILLONS
HERBIERS • CONSEILS • ETC.

Nature Expert

7950, RUE DE MARSEILLE
MONTREAL QC H1L 1N7
(MÉTRO HONORÉ-BEAUGRAND)
Tél.: (514) 351-5861



BUSHNELL
DIVISION DE BAUSCH & LOMB

JUMELLES • LUNETTES
TÉLESCOPES • TRÉPIEDS
À PRIX RÉDUITS

INTERNATIONAL

Relance du Comité canadien de l'UICN

Le 2 février dernier, les représentants de plusieurs organismes de conservation, institutions muséologiques et agences gouvernementales se sont réunis au Musée canadien de la nature, à Ottawa, dans le but de relancer les travaux du Comité canadien de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN).

L'UICN est la plus importante organisation de conservation au monde. Elle regroupe environ 400 organismes non gouvernementaux, dont l'UQCN, et quelque 120 États membres. Parmi les contributions les plus significatives de l'UICN, mentionnons la publication des fameux livres rouges sur les espèces menacées (Red Data Book), la "Stratégie mondiale de la conservation", publiée en 1980 et adoptée depuis par plusieurs pays dont le Canada, ainsi que le tout récent document "Servir la planète", proposant une nouvelle stratégie de conservation axée sur le

développement durable.

Le Canada est depuis longtemps très actif au sein de l'UICN, tant par l'importance de l'aide financière qu'il alloue à cet organisme que par la qualité de l'expertise qu'il lui accorde. Malheureusement, malgré ces efforts, la contribution canadienne au sein de l'UICN passe souvent inaperçue.

Dans le but de remédier à ce manque de visibilité et d'accroître la contribution canadienne aux objectifs de conservation et de développement durable préconisés par l'UICN, un groupe d'organismes non gouvernementaux et d'agences gouvernementales ont récemment décidé de relancer les activités du Comité canadien de l'UICN. La réunion du 2 février regroupait une trentaine de personnes qui ont convenu de l'importance d'assurer, au Canada, un suivi des travaux des diverses commissions de l'UICN et des résolutions passées lors des assemblées triennales.

Jacques Prescott

Jacques Prescott est président du Comité canadien de l'UICN.

Au coeur de l'action écologique...



Groupe Environnement Shoener inc.

40, rue Racine, Loretteville (Québec) G2B 1C6
Téléphone: (418) 843-2769
Télécopieur: (418) 843-6337



Gauthier & Guillemette
CONSULTANTS INC.

René Nault, M. Sc. Environnement
Directeur service
environnement

225, rue Montfort, St-Romuald, Qc, G6W 3L8 Tél.: (418) 839-6447 Fax.: (418) 839-1419
713, boul. St-Joseph, Roberval, Qc, G8H 2L3 Tél.: (418) 275-6248 Fax.: (418) 275-6374

CENTRE DE L'ÉCOLO ENR.

Le spécialiste des produits en harmonie avec l'environnement
• Papeterie recyclée • Produits bio-dégradables (Sopren) • Accessoires écologiques

Tél.: 418-658-2305

vente en gros et au détail

2850, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1V 1W2
(coin Route de l'Église)

Charlevoix, pays de nature et de culture

**VERS
UN PARC
NATIONAL:
CHARLEVOIX
LE VEUT**

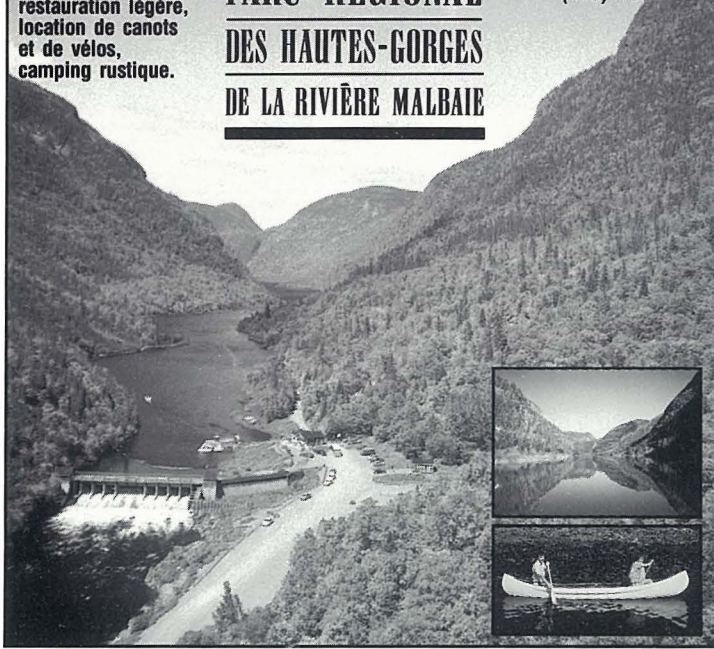
Excursion
en bateau-mouche,
sentiers de
randonnée pédestre,
restauration légère,
location de canots
et de vélos,
camping rustique.



**PARC RÉGIONAL
DES HAUTES-GORGES
DE LA RIVIÈRE MALBAIE**

**UN
TERRITOIRE
UNIQUE À
L'EST DES
ROCHEUSES
CANADIENNES**

information
(418) 439-4402



LIEU DE DÉLICES

Une des plus prestigieuses auberges de Charlevoix, à l'enseigne du calme et du romantisme. 48 chambres, dont 37 suites juniors toutes munies de bain tourbillon.

Salon avec foyer, balcon privé et vue panoramique sur le fleuve.

Notre cuisine gastronomique nous a valu l'attribution en 1991 du prestigieux SILVER SPOON AWARD, du Gourmet Diner's Club of America, ainsi que le Prix national de la gastronomie des Grands Prix du tourisme du Québec.

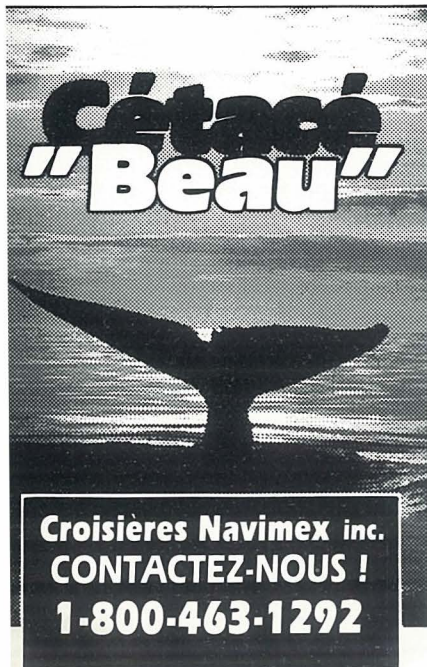
FORFAIT P.A.M. (chambre, déjeuner, souper)
88\$ à 125\$ (par personne occ. double)

L'Auberge des Falaises:

UN DÉLICE POUR LES YEUX... ET LE PALAIS
18, Chemin des Falaises, Pointe-au-Pic G0T 1M0
(418) 665-3731

OBSERVATION DE **Baleines / Saguenay**

CAVALIER DES MERS / CAVALIER ROYAL



BALEINE

Départ: Baie Ste-Catherine
Juin à la mi-octobre
10h00, 13h15, 16h30
+ 14h30 du 15 juillet au 3 sept.
Durée: 3 heures
Adultes: 30\$ Enfants: 15\$
Aussi départs de Tadoussac

SAGUENAY

DÉPART TOUS LES JOURS
Début juillet au début sept.

GRANDE CROISIÈRE

Départ: 10h15 Baie Ste-Catherine-Tadoussac
Retour: 14h30
Adultes: 40\$
Enfants: 20\$ (Repas inclus)

CROISIÈRE DÉCOUVERTE

Départ: 11h45 Anse-St-Jean
Retour: 12h45
Adulte: 18\$ Enfants: 10\$



Festival des sciences de la nature

Visite guidée des Jardins aux Quatre Vents.
Aquarium marin. Oiseaux rapaces.
Ornithologie. Écologie. Astronomie.
Insectes. Mammifères marins..

Expositions. Sessions thématiques.
Activités participatives.
Ateliers et rencontres avec les plus grandes compétences scientifiques au Québec.
Journée-soleil ou journée-parapluie pour toute la famille.

Procurez-vous notre brochure d'activités dans les kiosques d'information touristique ou dans plusieurs commerces régionaux ou passez nous voir.

route 138 - 20 km à l'est de la Malbaie ou
13 km à l'ouest de St-Siméon
(418) 434-2209

TOURISME NATURE

Expédition écologique à Anticosti

Forte de l'expérience qu'elle a acquise depuis quelques années dans l'organisation d'expéditions écologiques, la Société de biologie de Montréal, un groupe affilié à l'UQCN, ajoute cette année l'île d'Anticosti à la liste des sites exceptionnels qu'elle fait découvrir aux Québécois adeptes de ce nouveau type de produit touristique, l'expédition écologique.

C'est en 1985 que la SBM avait organisé sa première expédition écologique, en Amazonie brésilienne, qui avait suscité beaucoup d'intérêt. D'autres destinations tout aussi éloignées devaient par la suite s'ajouter: le Costa Rica, Cuba, la Côte d'Ivoire, l'archipel indonésien et les Everglades (en Floride). "Au retour des expéditions à l'étranger, plusieurs de nos clients nous ont demandé de développer le même type de voyage pour des destinations nature au Québec, explique le président de la SBM, Aimé Trudel. Après la Gaspésie et la Côte-Nord, c'est maintenant l'île d'Anticosti que nous proposons de faire découvrir aux Québécois." La SBM offre donc maintenant neuf destinations dans sept pays répartis sur trois continents.

Pour l'expédition écologique à Anticosti, la SBM s'est associée au Club voyages Mont-Saint-Hilaire (avec qui elle offrait déjà les autres expéditions écologiques), au grossiste Accent Voyages (qui offre le produit via les 1100 agences de voyages du Québec) et aux Pourvoiries Anticosti (une entreprise privée qui exploite un territoire de chasse et de pêche dans l'est de l'île, à proximité des sites naturels les plus intéressants d'Anticosti).

Riche en mammifères terrestres et très connue comme territoire de chasse (on y retrouve plus de 100 000 cerfs de Virginie) et de pêche (au saumon atlantique surtout),



Photo Jean-Pierre Drapeau

Dans le but de faire d'Anticosti un paradis de chasse, le riche industriel français Henri Menier, qui avait acheté l'île en décembre 1895, y introduisit 220 cerfs de Virginie en 1896 et 1897. Le cerf a proliféré de façon surprenante dans ce nouvel habitat, puisque l'île en compte maintenant plus de 100000. Anticosti constitue donc un lieu idéal pour l'observation de ce magnifique mammifère.

Une excursion en bateau permet d'apprécier la beauté des falaises formées de différentes couches de pierres calcaires et de comprendre pourquoi on dit qu'Anticosti est un véritable "gâteau de fossiles". Vieilles de 450 à 500 millions d'années, ces roches calcaires résultent de l'accumulation de sédiments marins et représentent un "mille-feuille" de fossiles.

Le site du ruisseau de la Chute sera particulièrement apprécié des ornithologues, puisqu'il y a de nombreuses espèces d'oiseaux marins y nichent. Avec, pour horizon, la mer à perte de vue et avec sa chute qui s'y jette du haut de la falaise, ce paysage est à couper le souffle. C'est certes l'un des plus beaux endroits sauvages du Québec.

l'île d'Anticosti est aussi renommée pour ses sites naturels parmi les plus sauvages au Canada. Parmi ceux-ci, mentionnons la chute Vauréal, haute de 55 m et qui donne naissance à un impressionnant canyon long de cinq kilomètres et dont la hauteur

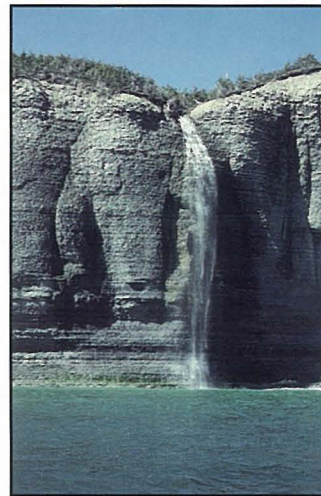


Photo Jean-Pierre Drapeau



Photo Jean-Pierre Drapeau

atteint 75 m, la caverne de la rivière à la Patate, découverte en 1981 et qui totalise 625 m de passages, et le canyon de la rivière Observation, long de 5,6 km et haut de 25 m. Mais encore plus que ces sites touristiques par excellence, les ornithologues et autres amateurs de sciences naturelles aimeront par-dessus tout découvrir les nombreuses "falaises aux oiseaux". Située en plein cœur du golfe, l'île d'Anticosti sert en effet de refuge aux oiseaux migrateurs et aux mammifères marins, dont quelques espèces de phoques (commun, gris, du Groenland) faciles à observer.

Outre la découverte des paysages naturels et l'observation de la faune, l'expédition propose aussi, comme activités, la découverte de l'histoire de l'île, la recherche de fossiles, l'étude des plantes arctiques-alpines, la visite d'habitats d'originaux, une excursion en bateau, la visite de quelques installations humaines (dont le village de Port-Menier), etc.

L'expédition écologique à Anticosti peut durer 7 ou 14 jours. Elle se fait par groupe de 12 personnes et est encadrée par un naturaliste bénévole de la SBM ainsi que par un guide de Pourvoiries Anticosti. Des documents préparatoires à l'expédition sont remis aux participants un mois avant le départ. L'expédition est offerte au moins jusqu'à la mi-août, au coût de 1180\$, ce qui comprend le transport par avion à partir de plusieurs villes au Québec, l'hébergement en occupation double, les repas ainsi que les excursions; par comparaison, soulignons que les chasseurs et pêcheurs paient jusqu'à 3700\$ pour une semaine à Anticosti et que cela ne comprend pas les frais pour le transport aérien. Mentionnons enfin que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) offre également un forfait "safari-aventure" d'une semaine au coût de 1389\$, frais de transport aérien non compris.

Jean-Pierre Drapeau

5^e concours annuel de photographie nature

LA NATURE DU QUÉBEC EN IMAGES - 1991

pour favoriser l'art photographique comme moyen d'éducation à la conservation de la nature.

Après avoir visité le Complexe Desjardins, du 22 au 26 avril, et le Vieux-Port de Montréal, du 18 mai au 1^{er} juin, l'exposition scientifique "La nature du Québec en images" se rend au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, du 7 juin au 25 août 1991.

Cette exposition présente les 30 photographies gagnantes du 5^e concours annuel de l'UQCN/FRANC-VERT. Grâce au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec, l'exposition "La nature du Québec en images" comprend maintenant des textes de vulgarisation scientifique expliquant les écosystèmes ou décrivant la biologie des espèces vivantes apparaissant sur les photos gagnantes.



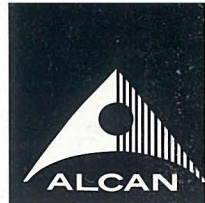
Une commandite de:

noranda



union québécoise
pour la conservation
de la nature

francvert



**ATTENTION
- PLANÈTE
FRAGILE**



POUR RÉPONDRE AUX GRANDES QUESTIONS, IL FAUT POSER DE GRANDS GESTES.

Il y a 50 ans, nos prédécesseurs étaient fiers de leurs usines.

Les Québécois aussi. À l'avenir, certaines répondront de plus en plus difficilement aux attentes environnementales.

Dans les prochaines décennies, elles seront démolies ou modernisées. Le processus de reconstruction est enclenché. L'investissement requis: plus de 3 milliards \$.

Mais au-delà des dollars, il y a une politique. Non seulement corrective mais préventive. De l'utilisation réfléchie des matières premières et de l'énergie jusqu'au recyclage du produit fini, Alcan s'impose des normes environnementales rigoureuses.

Cette façon d'agir est le propre d'Alcan. Elle trace la voie d'une évolution sensible. Elle est surtout le signe manifeste de son engagement et du sens de la direction qui l'anime

ALCAN.

UNE FORCE SENSIBLE



LES BATT